

# les idées en mouvement

Jean-Michel Blanquer :  
« Nous devons "habiter" le mercredi »

En novembre,  
nouvelle édition du Salon de l'éducation

Ouvrage « La laïcité en débat »,  
de Valentine Zuber

**SPÉCIAL INITIATIVES :**

**EN DIRECT DE**

**L'UNIVERSITÉ DE RENTRÉE**





N° 233 AUTOMNE 2017

<b>SPÉCIAL UNIVERSITÉ DE RENTRÉE</b>	<b>3-13</b>
<b>L'INVITÉ</b>	<b>4-5</b>
• Jean-Michel Blanquer : « Nous devons "habiter" le mercredi »	
<b>LECTURE/ÉCRITURE</b>	<b>6-7</b>
• Donner et redonner le goût de lire aux détenus	
• Des ateliers d'écriture en itinérance	
• Les facilitateurs de langage	
<b>SPORT</b>	<b>8</b>
• Apprendre grâce au jeu	
• Agressions sexuelles : sortir du tabou	
<b>PÉDAGOGIE</b>	<b>9-11</b>
• Invertissons la classe : « 97 % des enseignants ne reviennent pas en arrière »	
• Les Savanturiers : quand la recherche fait école	
• « Sortir » de la « simple » aide aux devoirs de l'école	
• Reporters du monde : plateforme d'éducation aux médias	
• Des formations diplômantes en ligne grâce à OpenClassrooms	
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>12</b>
• Mon village, espace de biodiversité	
• Découvrir un territoire à travers son fleuve	
<b>CINÉMA</b>	<b>13</b>
• « Ex æquo » : 4 courts métrages sur les rapports hommes-femmes	
<b>NUMÉRIQUE</b>	<b>14</b>
<b>UNIVERSITÉ LUDOVIA#14</b>	
• La Ligue engagée dans le numérique en éducation	
<b>SPORT</b>	<b>15</b>
<b>RETOUR SUR L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG</b>	
• Regard européen sur le sport citoyen	
<b>LAÏCITÉ</b>	<b>16</b>
<b>INTERVIEW</b>	
• Valentine Zuber : « La laïcité n'est pas une exception française »	
<b>ÉVÈNEMENT</b>	<b>17</b>
<b>SALON DE L'ÉDUCATION</b>	
• Défis numériques et esprit d'entreprendre au programme	
<b>ILS FONT LA LIGUE</b>	<b>18</b>
<b>LAURENT MUGUET</b>	
• « Partout, il y a de l'engagement »	
<b>GUIDE</b>	<b>19-20</b>
<b>À LIRE, À DÉCOUVRIR, À SAVOIR, AGENDA</b>	



▲ Pièce de théâtre « Les Misérables » interprétée par la Compagnie provisoire.

## Spécial initiatives : en direct de l'université de rentrée

**C**e numéro des Idées en mouvement est en grande partie consacré à la deuxième édition de l'Université de rentrée de la Ligue, qui s'est déroulée du 22 au 24 septembre au Pradet (Var), dans le centre de vacances La Bayette.

La manifestation, dont la formule semble avoir séduit cette année encore les 300 participants, a été marquée par la présence de Jean-Michel Blanquer, le vendredi 22 septembre au soir. Le ministre de l'Éducation nationale, également en charge de la Jeunesse et de la Vie associative, s'est, entre autres, prêté au jeu des questions-réponses avec nos fédérations départementales (pages 4 et 5). Semaine de quatre jours, dispositif « devoirs faits », cellules laïcité... Jean-Michel Blanquer nous a invités à être des « traits d'union entre le réel et l'idéal » et rappelé son désir de voir la Ligue continuer de s'engager aux côtés de l'Éducation nationale.

Cette université a aussi été l'occasion de découvrir des initiatives inspirantes portées par notre réseau : activités culturelles en prison (page 6), accompagnement scolaire et social dans les quartiers défavorisés (page 11), création d'outils pour sensibiliser aux enjeux du développement durable (page 12)... ou par des associations amies,





▲ Héroïse Lhérété, rédactrice en chef de Sciences humaines, animait les tables rondes. Ici: « Le territoire fait-il le vote » avec les géographes Jacques Lévy et Aurélien Delpirou.



partenaires ou futurs partenaires. C'est le cas du Labo des histoires (page 7), de PlayInternational (page 8), des Savanturiers ou d'Inversons la classe (pages 9 et 10).

Le Salon européen de l'éducation est le prochain rendez-vous de la Ligue de l'enseignement. Il se tiendra du mercredi 15 novembre au

dimanche 19 novembre, porte de Versailles, à Paris. Au programme (page 16), les impacts du numérique sur les apprentissages au Salon des professionnels et l'esprit d'entreprendre au Salon de l'orientation des jeunes. Suivez l'actualité du Salon sur #saloneduc.

**Directeur de la publication :** Éric Favey ; **Responsable éditoriale :** Nadia Bellaoui ; **Rédactrice en chef :** Ariane Ioannides ;  
**Rédactrice en chef adjointe :** Mélanie Gallard ; **Ont collaboré à ce numéro :** Philippe Brenot, Thomas Dusseau, Christophe Dutheil, Sylvain Henry, Le Labo, Agnès Morel, Philippe Ridou, Aurélia Sevestre, Arnaud Tiercelin ; **Conception graphique :** Anne Vanwynsberghe ; **Dessin :** Lasserpe ;



**Photo de couverture :** © Ligue de l'enseignement ; **Imprimerie & Photogravure :** Évoluprint, Tél. 05 62 22 07 70, labellisée Imprim'vert ; Dépôt légal : automne 2017 ;  
N° CPPAP 0620 G 86751 ; N° ISSN 1167 54 38 ; la Ligue de l'enseignement, 3 rue Récamier, 75341 Paris cedex 07. Tél. 01 43 58 97 52 –  
E-mail : [iem@laligue.org](mailto:iem@laligue.org) – Site : [www.laligue.org](http://www.laligue.org)



## L'INVITÉ

# « Nous devons "habiter" le mercredi »

La deuxième édition de l'Université de rentrée de la Ligue de l'enseignement du Pradet (Var) a été honorée par la présence du ministre de l'Éducation nationale, également en charge de la Jeunesse et de la Vie associative. Jean-Michel Blanquer a évoqué « l'objet social » de la Ligue souhaitant son engagement aux côtés de l'Éducation nationale pour « réussir un certain nombre de défis (...) à commencer par la lutte contre les inégalités ». Après une heure d'une « conversation » instruite et directe avec la rédactrice en chef du magazine Sciences humaines, Héloïse Lhérété<sup>(1)</sup>, Jean-Michel Blanquer a répondu aux interrogations des fédérations départementales de la Ligue. Rythmes, « devoirs faits », contrats aidés, cellule laïcité... voici ses réponses.

**Ligue de l'enseignement de Normandie :** Actuellement, l'Éducation nationale remplace des contrats aidés<sup>(2)</sup> par des services civiques pour exercer des fonctions de surveillance ou de sécurité. Un service civique est proposé là où l'on ferme une classe, avec la même fiche de poste qu'un conseiller principal d'éducation. Ce dispositif d'engagement volontaire est en train d'évoluer, voire de devenir contradictoire. Que voulez-vous faire exactement du service civique ?

**Jean-Michel Blanquer :** Nous allons maintenir un effort budgétaire important au cours des mois prochains. Le développement du service civique va être une grande priorité et son esprit doit être maintenu. Les phénomènes que vous venez d'indiquer ne sont pas normaux, n'ont pas vocation à perdurer et doivent, bien sûr, être combattus. Mais la situation antérieure n'est pas normale non plus. Depuis sa création, le contrat aidé est critiqué au titre de sa précarité. Maintenant qu'une nouvelle politique de l'emploi arrive pour substituer progressivement une autre politique à celle notamment des contrats aidés par une politique de formation vers l'emploi, alors beaucoup s'émeuvent de leur diminution. Prenons l'accueil des élèves en situation de handicap. Nous avons maintenu le nombre de contrats aidés : nous mettons 8 000 AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) en plus des 22 000 qui existaient déjà. Nous avons donc augmenté les contrats pour l'accueil des enfants en situation de handicap mais sur des bases beaucoup plus solides que celles des contrats aidés. Il est exact que la période de transition que nous connaissons a peut-être conduit certains acteurs à compenser cette

baisse par des services civiques. Je continuerai à donner des consignes au niveau national pour que ce genre de choses n'arrive pas.

**Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône :** La fédération intervient sur de nombreux dispositifs d'accompagnement à la scolarité : CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire), « Coup de pouce » via nos centres sociaux ou dans le cadre du programme de réussite éducative. Nous sommes régulièrement sollicités par les services de l'État pour monter des expérimentations sur l'accompagnement individuel à la scolarité. Comment le dispositif « devoirs faits » va s'inscrire dans cette galaxie de dispositifs existants et quelle place pour les mouvements d'éducation populaire ?

« Devoirs faits » a vocation à se déployer aux vacances de la Toussaint. Les différents acteurs sollicités sont d'abord les professeurs, en heures supplémentaires, qui superviseront le dispositif pour retrouver une cohérence entre le temps scolaire et le temps du soutien scolaire. Autres acteurs : les assistants d'éducation. Ce sont les premiers pas d'une réforme à venir des assistants d'éducation car nous avons là une très grande richesse humaine. Nous avons 50 000 assistants d'éducation en France que nous n'utilisons pas comme nous le devrions. Je considère que la plupart devraient être de futurs professeurs. Aujourd'hui, quand vous êtes assistant d'éducation et que vous voulez devenir professeur, cela représente un inconvénient. Vous perdez du temps pour vos études et il n'y a pas de cohérence avec l'université. C'est pourquoi, j'ai sensibilisé les présidents d'université et les recteurs à ce



© Ligue de l'enseignement

sujet. 10 000 services civiques sont également prévus sans oublier les acteurs associatifs et les collectivités locales. Premier principe : ne pas nuire. À chaque fois qu'il y a du soutien scolaire efficace, la consigne donnée aux recteurs est de respecter ce qui existe déjà et de l'intégrer dans un ensemble cohérent. Mais cela peut amener à des évolutions : parce qu'il existe des acteurs du soutien scolaire, autres que la Ligue de l'enseignement, qui ne sont pas souhaitables pour des raisons d'atteinte soit au principe de non lucrativité, soit au principe de neutralité et de la laïcité. « Devoirs faits » va être l'occasion de s'assurer d'une certaine qualité. Nous avons produit un vade-mecum en guise de premier guide<sup>(3)</sup>.

**Ligue de l'enseignement de l'Hérault :** Le principe de laïcité est très important pour la Ligue. Qu'est-ce que seront ces fameuses « cellules laïcité » ? Auront-elles un lien avec l'Observatoire de la laïcité ? Celui-ci sera-t-il maintenu dans son autonomie ? Auront-elles un lien avec les référents laïcité par académie ? D'autre part, que pensez-vous que devrait être l'enseignement civique et moral dans l'institution scolaire ?

Je connais l'attachement de la Ligue à la laïcité. J'ai le même. Quand je parle de devise républicaine, je rajoute volontiers « laïcité ». La laïcité est un mot auquel nous devons donner toute sa vitalité au 21<sup>e</sup> siècle.

“Devoirs faits” a vocation à se déployer aux vacances de la Toussaint. Les différents acteurs sollicités sont d'abord les professeurs (...) et les assistants d'éducation. 10 000 services civiques sont également prévus, sans oublier les acteurs associatifs (...).”

Il est très simple dans son principe et a vocation à être respecté. Sur le plan de la méthode, même réponse qu'à la question précédente : on ne va certainement pas casser ce qui marche bien. Je sais ce que fait l'Observatoire, je sais les premiers progrès qu'ont permis les référents laïcité dans les académies. Mais il faut maintenant franchir un cran supplémentaire parce que la réalité n'est pas satisfaisante. Un livre d'un principal de collège, dont on a beaucoup parlé récemment, témoigne des difficultés rencontrées par les remises en cause quotidiennes du principe de laïcité<sup>(4)</sup>. Nous sommes sous le coup de boulot de certains acteurs qui cherchent à tester notre capacité à faire respecter la laïcité dans la République. Si nous ne réagissons pas de manière efficace face à cela, alors les premières victimes seront de nouveau nos élèves les plus fragiles, ceux qui peuvent être de la même religion que les fondamentalistes et qui aimeraient pouvoir exercer cette religion de manière normale. Nous devons donc tous nous unir autour d'une République forte, sûre d'elle-même, qui ne se contente pas d'affirmer les principes mais de les faire respecter. C'est cet enjeu de mise en œuvre qui sera derrière ces cellules. L'état d'esprit, c'est celui de l'unité de la République, du monde adulte et de la société devant ces phénomènes. Concrètement, je veux en finir avec la solitude des



© Ligue de l'enseignement

*tives et culturelles nécessaires pour leur développement et leur apprentissage. Vous êtes sensible à la construction de l'enfant grâce l'interaction sociale. Avec l'arrêt des NAP (nouvelles activités périscolaires), nous risquons de perdre ces enfants issus, le plus souvent, de milieux défavorisés. Vous avez évoqué cette importance de travailler ensemble avec cohérence en étant très attentifs aux activités périscolaires « Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin. » Y aura-t-il un plan ambitieux pour les mercredis afin que nous gardions le lien avec ce public fragilisé ?*

La réponse est oui. Une attention particulière aux contenus du périscolaire va être donnée ces prochains temps<sup>(7)</sup>. Les Projets éducatifs de territoire (PEdT), qui ont été élaborés à l'occasion de la réforme des quatre jours et demi, doivent être renforcés également. Ce que j'ai observé, en m'attachant aux contenus, c'est qu'une bonne partie des PEdT sont assez formels : c'est du copier-coller du projet du voisin, comme le sont parfois malheureusement les projets d'établissement. Cela doit changer. Nous serons donc vigilants, pour ceux qui restent à quatre jours et demi, à ce que les PEdT soit un véritable PEdT avec un partenariat de l'État au titre de l'action jeunesse et vie associative mais avec d'autres départements ministériels. Avec la Culture par exemple, nous avons introduit des liens de coopération extrêmement étroits. Cela va se traduire par le fait que les institutions culturelles qui dépendent de près ou de loin du ministère de la Culture s'investiront davantage dans ces activités périscolaires et ce, gratuitement. Même chose avec le ministère des Sports : rapprocher les activités de l'Usep et l'UNSS avec celles des clubs pour en finir avec des

cloisons inutiles. Une qualité profonde du PEdT sera recherchée avec les moyens derrière cela : nous ne supprimons par le fonds de soutien aux communes qui restent à quatre jours et demi. L'ensemble des dispositifs de l'État seront concentrés de façon cohérente pour enrichir ces PEdT. Pour les autres, nous

aurons une réflexion symétrique, probablement en inventant « le PEdT des quatre jours », avec un plan pour le mercredi et en étant capable de proposer des activités de qualité dans les territoires les plus défavorisés. Dans certains territoires ruraux, il sera désormais parfois plus pratique de faire des mercredis entiers de très grande qualité si l'on aide les communes petites et démunies, précisément grâce aux institutions plus fortes qui seront mobilisées. Nous devons, en quelque sorte, habiter le mercredi. Et vous serez les partenaires de cette richesse du périscolaire.

**Ligue de l'enseignement du Var :** Notre fédération est très investie sur la situation

*des mineurs non accompagnés. Ces enfants, avant d'être reconnus comme des réfugiés, sont confrontés à un traitement administratif très long pour leur prise en charge. Ce qui ne leur permet pas de bénéficier d'une scolarisation sereine, digne de ce nom. Comment le ministère peut-il contribuer à réduire ces décalages et à répondre à ces urgences ?*

C'est une question très importante car derrière le public en difficulté que nous évoquons depuis le début de cet entretien, il y a un public « hors champ » des mesures que nous prenons. C'est le sujet de l'extrême pauvreté mais aussi celui des réfugiés, des roms et des différentes familles non sédentaires etc. Nous avons un spectre de réalités que nous devons regarder en face pour être efficace. S'il existe des dispositifs, l'Éducation nationale est parfois un peu impuissante. C'est pour cela que nous avons besoin du partenariat avec d'autres acteurs, comme la Ligue, qui ont un savoir-faire et une souplesse pour assurer une scolarisation adaptée, surtout quand les élèves se trouvent dans une situation de « sas ». J'y suis très sensible, car dans mes différentes fonctions, j'ai souvent eu à traiter de ces questions. Le principe fondamental est bien entendu que tout enfant qui est sur le territoire français doit être scolarisé. Nous ne devons pas transiger sur ce principe qui est consubstantiel à la République et à l'école.

## • Le Labo

(1) Des extraits vidéo de l'entretien avec la rédactrice en chef de *Sciences Humaines* seront disponibles sur le site [laligue.org](http://laligue.org).

(2) Le gouvernement a annoncé une diminution de 200 000 contrats aidés. Dans le secteur non marchand, ces contrats subventionnés concernent notamment le secteur hospitalier et l'Éducation nationale.

(3) Le vade-mecum à destination des principaux de collège est téléchargeable sur le site [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr).

(4) Principal de collège ou imam de la République, Bernard Ravet avec Emmanuel Davidenkoff, Éditions Kero. Une recension de ce livre, qui a fait grand bruit, est à lire dans la partie privée de [laligue.org](http://laligue.org) (Ligue&Vous).

(5) En Haute-Vienne, 67% des écoles et près de 10 000 enfants ont adhéré à l'Usep en 2016/2017, 5 800 enfants du cycle 2 participent aux activités Usep, en complément de l'éducation physique et sportive.

(6) L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) est la fédération française de sport scolaire du second degré.

(7) Le ministre a annoncé une concertation, d'octobre à juin, avec le Conseil économique, social et environnemental (Cese) sur « le temps et l'espace de l'enfant et de l'adolescent au 21<sup>e</sup> siècle ».

individus en responsabilité face à ce type de menaces comme le professeur de sciences, démuné, qui se voit contesté en cours de 4<sup>e</sup>, et qui pense que l'institution lui demande de ne pas faire de vague. Je demande aux chefs d'établissement de créer des éléments de solidarité autour des professeurs et des personnels pour avoir une approche constructive autour de ces questions : que l'école soit l'école. Les cellules laïcité seront un centre de connaissances des phénomènes avec des réponses homogènes en France. Je ne veux pas d'une République uniquement sur la défensive. Ma devise est de créer une école de la confiance dans une société de la confiance : une société, en support de l'école, et où l'école crée les conditions de la confiance dans la société.

**Ligue de l'enseignement de la Haute-Vienne :** La vivacité de l'Usep dans le département<sup>(5)</sup> est soutenue par le délégué Usep (un enseignant détaché) et une salariée Ligue, accompagnés par un et bientôt deux services civiques. Ils font face à deux rencontres Usep par jour ainsi qu'à une rencontre par semaine avec le délégué UNSS<sup>(6)</sup> afin d'articuler les activités du cycle 3. Nous sommes donc au maximum de ce que nous pouvons faire à l'échelle du département. Pourrait-on accorder des autorisations d'absence ponctuelles aux enseignants usépiens afin qu'ils puissent participer à quelques réunions (une par trimestre) ? Pourrait-on accorder des heures de décharge afin de coordonner les activités dans chaque bassin de collèges ? Comment le ministère peut-il valoriser, accompagner et mieux reconnaître l'engagement bénévole de ces enseignants ?

Je commencerai par une anecdote lorsque je me suis rendu avec le président de la République en Guadeloupe et à Saint Martin où le cyclone a fait énormément de dégâts. Sur les 23 écoles que compte l'île, seules 3 sont restées complètement debout. Au milieu des ruines, j'ai été surpris par la capacité de rebond des professeurs et des chefs d'établissement que j'ai rencontrés. Parmi les personnes présentes pour élaborer le plan de reconstruction, une des plus dynamiques était le responsable de l'Usep des îles du nord. Il voulait, par exemple, organiser des jeux fin septembre pour montrer que l'école n'était pas morte. Voilà pour moi ce qu'est « l'esprit Usep » ou UNSS. Je suis totalement acquis à la cause. Son importance va devoir être encore plus grande avec la dynamique Paris 2024 que l'on va appeler France 2024. Sur le reste, j'ai plus de nuance. En tant qu'ancien recteur, je ne suis pas un fanatique des autorisations d'absence. En revanche, valoriser les professeurs qui s'engagent à l'Usep me semble être une piste très intéressante.

**Ligue de l'enseignement de la Haute-Saône :** Notre fédération gère depuis une vingtaine d'années des accueils de loisirs éducatifs et accompagne les collectivités dans cette dynamique éducative territoriale. La mise en place des quatre jours et demi a permis aux enfants des milieux populaires de fréquenter les activités spor-

“ Une attention particulière aux contenus du périscolaire va être donnée ces prochains temps. Les Projets éducatifs de territoire (PEdT) (...) doivent être renforcés également. ”



# Donner et redonner le goût de lire aux détenus

Depuis plus de quinze ans, la Ligue de l'enseignement multiplie les activités culturelles autour du livre en prison. Zoom dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Normandie.



© Sébastien Bertrand

▲ Animation en musique autour du kiosque.

On l'appelle sobrement le kiosque. Mais il ne laisse pas indifférent... Il s'agit d'un grand meuble en bois de forme pyramidale, conçu par un cabinet d'architecte (Fichtre) et pourvu de bancs dépliables et de roulettes lui permettant de se faufiler jusqu'à des endroits *a priori* « incongrus » – on l'a installé récemment dans un gymnase, puis dans des ateliers de maintenance ou dans des salles de formation.

### « FACILE À LIRE », UN CONCEPT VENU DU CANADA

Le kiosque est surtout le fruit d'un grand projet mené en 2015 et 2016 par la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire en vue de désacraliser la bibliothèque et d'acheminer l'objet « livre » au plus près des détenus. Y compris ceux qui ne savent pas lire ou ne lisent plus. « Nous avons souhaité développer dans les établissements le concept "easy to read" (facile à lire), surtout développé, à l'origine, au Canada et dans les pays d'Europe du Nord », précise Emmanuelle Morice, responsable du service culturel pour publics empêchés à la Ligue de l'enseignement des Pays de la Loire. « Ce concept définit un ensemble de règles visant à faciliter la lecture : par exemple, la taille de la police de caractères, l'aération du texte, la qualité de la formulation (qui doit être simple mais pas simpliste) et sa présentation (si possible de face, sur un mobilier qui s'inscrit en rupture avec les rayonnages classiques). Tout est fait pour encourager les publics visés à s'approprier les livres : pas besoin d'inscription préalable avant d'emprunter un ouvrage. »

### DE MULTIPLES PARTENAIRES

La fréquentation des bibliothèques « traditionnelles » n'en reste pas moins encouragée dans tous les établissements pénitentiaires de Loire-Atlantique, de Bretagne et de Normandie, où la Ligue de l'enseignement est, depuis plus de 15 ans, en charge de la programmation culturelle. « La direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes demande toujours à ce qu'au moins 30 % de nos activités soient consacrés au livre, à l'écriture et à la lecture », confie Élise Goselin, chargée de mission nationale lecture et écriture à la Ligue de l'enseignement, et par ailleurs chargée de mission culture et justice à la Ligue de Bretagne.

Dans chacune des prisons bretonnes concernées, un coordinateur recruté par la Ligue gère la programmation et la bibliothèque, épaulé par un ou deux détenus (en qualité de bibliothécaires auxiliaires). « Le coordinateur est à mon sens un passeur d'activité, qui doit savoir s'entourer des bons partenaires pour animer des ateliers de théâtre ou d'écriture, et parfois organiser des résidences d'auteurs... » Il a parallèlement la lourde tâche de gérer la politique d'acquisition des ouvrages des établissements : celle-ci doit être à la fois ambitieuse et conforme aux attentes de tous les intervenants gravitant autour de l'univers carcéral (enseignants, formateurs ou médecins...). « L'un des enjeux, particulièrement difficile à relever, est notamment de faire connaître la bibliothèque aux personnels de l'Éducation nationale », explique la spécialiste.

Un autre défi consiste à nouer des partenariats constructifs avec les bibliothèques

municipales. « Lorsque cela est possible, nous signons des conventions de prêts avec ces établissements et nous menons des projets avec eux : pour donner un exemple, un livret de recommandations de lecture écrit par les détenus est actuellement disponible dans toutes les médiathèques de Brest. »

### S'INSCRIRE DANS L'ACTUALITÉ CULTURELLE DE LA RÉGION

Pour Mathilde Besnard, coordinatrice dans une maison d'arrêt et un centre pénitentiaire de Caen, il est souhaitable que les projets culturels restent au maximum en

lien avec ce qu'il se passe dans les établissements publics avoisinants. « Il est bénéfique pour une personne détenue de savoir que la rencontre à laquelle elle a assisté est la même que celle qui vient d'être organisée à l'extérieur », confie-t-elle. « Cela peut l'aider à raccrocher le temps carcéral à l'actualité régionale. »

Dans cette ville, les médiations sont multiples et portent aussi bien sur la lecture et l'écriture que sur la sensibilisation à l'objet livre. En mai 2017, plusieurs ateliers de lecture, d'écriture et de sérigraphie ont été organisés à l'occasion du salon du livre Époque : « Les détenus, épaulés par des auteurs, étaient amenés à écrire la suite du livre qu'ils venaient de lire ou bien à l'illustrer. » Et plus récemment, c'est un salarié de la bibliothèque municipale caennaise, connue pour son large fonds patrimonial, qui a accepté de venir présenter plusieurs livres rares et précieux à des détenus. Lesquels ont ainsi pu se frotter à un autre type d'émotion, lié à la beauté et à la rareté de l'objet.

La coordinatrice espère que certains continueront de lire après leur sortie de l'établissement. « On sait aujourd'hui que la lecture, contrairement à l'opéra ou au théâtre, est une pratique culturelle que certains parviennent à préserver après leur séjour en prison », conclut-elle. « Le média a l'avantage d'être accessible aux personnes qui ne disposent pas de grands moyens financiers : on peut maintenant trouver des livres de poche à petits prix un peu partout ! » À l'extérieur de la prison, il reste aussi accessible, gratuitement, au travers des bibliothèques et médiathèques de proximité.

● Christophe Dutheil

## Des ateliers d'écriture en itinérance

Le Labo des histoires, une association dédiée à l'écriture, a ouvert fin 2016 son premier Labo mobile, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. Il sillonne depuis les routes de France et organise de nombreux ateliers d'écriture pour les jeunes de moins de 25 ans.

À l'origine du Labo des histoires, il y a un constat, explique Charles Autheman, délégué général de cette association : « Il n'existe pas en France de lieu ou d'espace de transmission entièrement dédié à l'écriture, contrairement à ce que l'on constate pour d'autres formes d'expression artistique, comme le théâtre, la danse ou la musique. » Il y a surtout une volonté : remédier à cette situation. « Le Labo des histoires est un lieu ouvert, qui a été conçu pour proposer une grande variété d'ateliers d'écriture aux jeunes de moins de 25 ans », indique le responsable.



L'association, créée en 2011 à Paris, a rapidement trouvé son public dans la capitale, avant de se doter d'une dizaine d'antennes « fixes » en banlieue, puis en province et dans deux départements d'outre-mer (la Martinique et La Réunion). En 2016, elle a, en outre, aussi ouvert, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, son premier labo itinérant : le Labo mobile. Il s'agit d'un petit camion noir et jaune, qui a vocation à parcourir les routes « pour aller au-devant des populations habitant dans des territoires isolés ou moins dotés en infrastructures culturelles ». Ce qui est particulièrement important « dans un contexte où l'offre culturelle tend à se raréfier en dehors des grandes villes », estime Charles Autheman.

## PARTICIPER À DISTANCE AUX FESTIVALS

Les fédérations qui sollicitent une intervention du Labo mobile cherchent le plus souvent à proposer des ateliers d'écriture créative en complément de leurs activités existantes de promotion d'une pratique culturelle, comme l'écriture ou le théâtre. « Mais on constate de plus en plus souvent qu'elles font en sorte que ces ateliers puissent être planifiés en parallèle d'un festival – un peu comme le "off" à Avignon, précise le délégué. Elles peuvent ainsi plus facilement mobiliser les auteurs participant aux ateliers et espérer toucher des publics qui ne se rendent pas sur place... »



© Ligue de l'enseignement

19 ateliers d'écriture se sont par exemple tenus en Ardèche, du 20 au 25 mars 2017, durant le Congrès des enfants, organisé dans le cadre de la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme et du festival littéraire les Mots dégelés, qui se tient chaque année à Aubenas et peine à capter un public adolescent. Dans l'espoir de les sensibiliser, plusieurs ateliers d'initiation à la bande dessinée ont eu lieu avant et pendant ce festival, notamment avec des élèves de classes de 3<sup>e</sup>. Et en amont du Congrès des enfants, piloté par la fédération départementale, les élèves des classes de CM1 et de CM2 de trois écoles primaires ont pu travailler par petits groupes sur les questions de discrimination, de racisme et de handicap, aidés d'un auteur-metteur en scène (Heiko Buchholz) et d'une animatrice d'ateliers d'écriture (Dominique Osmont). Ils ont ensuite été invités à restituer leurs productions écrites, le jour J, dans les « chuchotoirs » de 3 à 4 places installés dans une salle de l'hôtel du département (à Privas). Ce choix était stratégique, si l'on en croit la Ligue ardéchoise : « Les élèves étaient moins stressés à l'idée de lire leurs textes, et une demi-heure était insuffisante pour une lecture à voix haute devant toute la classe. »

## LIBÉRER LA PAROLE

La convivialité du camion – qui se démarque des salles de classe habituelles et est équipé de banquettes et de matériel d'écriture – est l'une des clés du succès du dispositif. Il en va de même du savoir-faire des intervenants en termes d'animation, à en croire Stéphanie Malterre, responsable du service éducation de la Ligue de l'enseignement des Ardennes. Dans le cadre de la Semaine des légendes, organisée du 21 au 26 novembre 2016 avec le soutien du réseau de transport public TAC (une filiale de la RATP), « l'auteur jeunesse Zemanel, par exemple, a utilisé un chapeau dans lequel chaque enfant d'école primaire devait tirer trois cartes représentant un animal, un lieu ou un outil », explique-t-elle. « Il les a ensuite aidés à créer une petite histoire reliant les trois concepts. Et cela a très bien fonctionné ! »

« Dans notre région, l'arrivée du camion jaune et noir fut en soi un petit événement, qui a créé quelques attroupements à proximité des associations et nous a aidés à intéresser des publics de jeunes pas forcément faciles à toucher ! », explique Abdel Baraka, chargé de mission culture à la Ligue du Pas-de-Calais, à propos des ateliers qui se sont tenus dans les Hauts-de-France (du 17 juin au 4 juillet) avec le soutien de la fondation PSA (propriétaire d'une importante usine dans la région). « Au départ, nous avions l'intention de faire la tournée des 11 collèges du dispositif "Arts de la scène au collège", animé par notre fédération, et de réaliser une sorte de "bilan sensible" avec les élèves, en les amenant à s'exprimer sur les rencontres qu'ils ont pu effectuer et les émotions ressenties... Pour des questions d'emploi du temps – et de fermeture de nombreux établissements à cette période de l'année –, cela n'a été possible que dans trois collèges. Ailleurs, nous avons donc fait le choix de coupler les séances d'écriture dans le camion avec des séances de théâtre menées à l'extérieur. »

Avec quels résultats ? « Dans un cadre comme celui-ci, éloigné des salles de classe habituelles, la parole se libère assez rapidement », se réjouit le chargé de mission. « On peut confronter nos idées et avoir de vrais débats avec les jeunes que l'on invite à réfléchir ensemble sur un même sujet. » Avant de les aider à coucher sur papier leurs idées, lors des ateliers d'écriture.

• C. D.

## Les facilitateurs de langage

*La Ligue de l'enseignement du Maine-et-Loire et l'association Asforel mènent conjointement un dispositif d'aide à la structuration du langage dans six écoles angevines. L'objectif : aider les enfants qui en ont besoin à acquérir un niveau de langage suffisant pour l'apprentissage de la lecture.*

Intervenir dès la maternelle pour venir en aide aux enfants qui n'ont pas bénéficié d'une stimulation suffisante pour l'acquisition d'un langage structuré, c'est l'objectif que se sont fixé les facilitateurs de langage à Angers. L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre du contrat éducatif local, est

financée par la ville et pilotée par la Ligue de l'enseignement du Maine-et-Loire, en partenariat avec l'Association de formation et de recherche sur le langage (Asforel) fondée par Laurence Lentin, chercheuse en science du langage. « La Ligue 49 coordonne le projet, tandis que l'Asforel forme des

bénévoles et s'occupe du suivi pédagogique », détaille Valérie Verdeja, déléguée éducation, culture et formation à la fédération 49. « 28 facilitateurs – des bénévoles âgés de plus de 50 ans, qui ont suivi une formation initiale – interviennent ainsi régulièrement dans six écoles maternelles situées dans des quartiers

prioritaires. » Chaque enfant bénéficie de deux séances d'accompagnement individuel, d'une durée de 20 minutes maximum, chaque semaine : le temps de dialogue doit lui permettre de reprendre progressivement à son compte le langage utilisé par le facilitateur.

### AGIR DÈS LA MATERNELLE

Pourquoi intervenir dès la maternelle ? « Lorsque le projet a été lancé, en 2003, la ville est partie d'un diagnostic : il n'est pas toujours suffisant d'apporter un soutien complémentaire aux élèves de CP qui rencontrent des difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, rappelle Valérie Verdeja. Dans certains cas, et notamment lorsque les enseignants identifient des difficultés

dans l'acquisition d'un niveau de langage structuré, il est conseillé d'intervenir plus tôt. On sait en effet que l'apprentissage réussi de la lecture est l'aboutissement d'une dynamique "écouter, parler et penser" qui se construit dès la maternelle. »

Dans les six écoles qui participent au dispositif, ce sont les enseignants – parties prenantes du dispositif – qui « repèrent les enfants qui ont des besoins, poursuit-elle. Ils le font d'autant plus volontiers que les retours sont bons : notre dernier bilan montre que 84 % d'entre eux estiment que les enfants accompagnés par un facilitateur ont fait de réels progrès dans leur prise de parole en classe. »

• C. D.



## SPORT

# Apprendre grâce au jeu

*L'ONG Play international, anciennement Sport sans frontières, développe des méthodologies pour sensibiliser les enfants aux enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux de façon ludique.*

**R**ebaptisée il y a trois ans Play international, pour sortir d'un « modèle purement humanitaire » et développer « une identité résolument universelle », l'ancienne ONG Sport sans frontières est une organisation reconnue en matière d'éducation et de changement social par le sport. Depuis sa création en 1999, elle est intervenue dans une quinzaine de pays avec cette conviction : le sport est à la fois un « langage universel » et une source de solutions pour répondre à des problématiques humanitaires ou à de grands enjeux de société. « C'est un outil qui permet de travailler sur des problématiques sociales très précises », explique le directeur exécutif David Blough. « Par exemple, en Haïti, on a pu travailler sur la prévention du choléra et en France sur la question du vivre ensemble ou des discriminations. »

Pour cela, l'ONG développe ses propres méthodologies et a notamment créé « Playdagogie » : un dispositif d'outils, de forma-

tion et d'animation permettant aux praticiens de l'éducation, de l'humanitaire, du développement et du sport de transmettre certaines connaissances (hygiène, handicap, environnement, discrimination...) aux enfants à travers le jeu. « Notre rôle n'est pas de mettre en place les activités mais d'aider toutes ces personnes à le faire. On crée du contenu pédagogique que l'on diffuse, on fait de la formation, on accompagne », poursuit David Blough. Depuis la mise en place de cette méthode, ce sont ainsi plus de 1 000 éducateurs, professeurs et animateurs qui ont été formés et 58 000 enfants qui ont pu bénéficier de ces actions.

### UN PARTENARIAT AVEC L'USEP

Depuis peu, l'ONG est partenaire de l'Usep avec qui elle travaille en parfaite complémentarité. Dans le cas de Playdagogie, c'est l'occasion pour les enseignants qui découvrent une initiation à l'éducation par le sport de poursuivre aux côtés de



© Play international

l'Usep, dans le cadre des activités sportives et associatives qu'elle propose tout au long de l'année. Du côté de l'Usep, cette mutualisation est une porte d'entrée pour participer à des projets d'envergure internationale. Plus largement, les deux organisations ont prévu de coconstruire de nouveaux ou-

tils pédagogiques fondés sur le jeu sportif, à l'attention des professeurs des écoles et animateurs intervenant dans le temps périscolaire.

• Thomas Dusseau

# Agressions sexuelles : sortir du tabou

*Colosse aux pieds d'argile est une association intervenant dans les clubs sportifs pour sensibiliser jeunes et éducateurs à la question délicate des agressions sexuelles. L'Ufolep est l'un de ses partenaires de terrain pour mener ce travail de prévention.*

**S**ébastien Boueilh, Landais de 38 ans, n'aurait jamais imaginé collaborer un jour professionnellement avec la brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) de Bordeaux-Mérignac et la direction départementale de la Cohésion sociale de la Gironde. « On va organiser l'an prochain la deuxième édition des Assises d'Aquitaine sur les violences sexuelles dans le sport et dans le milieu de l'enfance », explique le fondateur et président de l'association Colosse aux pieds d'argile.

« Colosse aux pieds d'argile », ainsi l'avait qualifié son avocat durant le procès de son agresseur, en 2013. Car ce rugbyman au physique imposant a lui-même été victime de viol entre 12 et 16 ans. « J'ai fondé l'association au sortir du procès », raconte-t-il. Son idée initiale : partir à la rencontre des éducateurs sportifs et des jeunes sportifs du Comité côte basque de rugby pour sensibiliser les premiers et protéger les seconds. Reconnue rapidement pour ses actions, l'association est aujourd'hui sollicitée par de nom-

breuses structures sportives, toutes disciplines confondues. « Je traverse la France en long, en large et en travers », explique Sébastien Boueilh, qui s'est même rendu dernièrement en Espagne.

### AGIR AUX CÔTÉS DE L'UFOLEP

Les deux organisations ont signé une convention lors du congrès de l'Ufolep en avril dernier. Toutes deux défendent des principes de solidarité et de justice sociale avec pour finalité la formation du citoyen sportif. Ce partenariat se traduit de différentes manières : au travers d'actions de prévention et de sensibilisation auprès des enfants d'abord. Il s'agit notamment d'enrichir le dispositif fédéral de l'Ufolep « Éduquer, c'est prévenir »<sup>(1)</sup> de deux nouvelles initiations traitant de l'intégrité de l'enfant. Les événements multisports de l'Ufolep, comme le Playa Tour, constituent autant d'espaces pour mener à bien ces actions. Sensibilisation également prévue au sein même du réseau Ufolep, à l'occasion de réunions publiques ou de séminaires.

Enfin, la convention prévoit des temps de formation à l'attention des élus, des professionnels dirigeants et des formateurs afin qu'eux-mêmes, dans un second temps, puissent former animateurs, éducateurs sportifs et responsables associatifs. « On va ainsi pouvoir démultiplier les formations au sein du mouvement sportif. Les agents qui seront sur le terrain pourront sensibiliser les enfants grâce à des outils que l'on va créer ensemble. On a de très bons contacts et on avance à grands pas dans ce maillage », complète Sébastien Boueilh.

### UN TÉMOIGNAGE SUR TROIS CONCERNE LE MILIEU SPORTIF

À ce jour, 100 000 enfants ont déjà été sensibilisés grâce au Guide des colosses créé par l'association avec le soutien de plusieurs professionnels dont une psychologue-victimologue, un avocat ou encore une capitaine de gendarmerie. « Les enfants rapportent le guide chez eux. Ça permet d'aborder le sujet en famille et d'ouvrir le dialogue avec les parents. » Plus de 1 500 témoignages de victimes ont également été recueillis depuis la création de l'association. « Un tiers concerne des agressions qui se sont déroulées en milieu sportif », précise Sébastien Boueilh dont l'association a aidé et accompagné environ 500 victimes. Aujourd'hui, un des objectifs de l'association est d'ouvrir une antenne dans chaque région afin de poursuivre le combat.

• T. D.

(1) Depuis 2011, l'Ufolep est agréée par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux gestes de premiers secours et toutes autres formations d'initiation et de prévention.



## PÉDAGOGIE

## Inversons la classe : « 97 % des enseignants ne reviennent pas en arrière »

Depuis 2004, l'association *Inversons la classe* milite pour développer les pratiques pédagogiques de classe inversée. Celles-ci connaissent un essor sans précédent qui ne se limite pas, d'ailleurs, aux murs de l'école. Les explications d'Héloïse Dufour, sa présidente.

**Les Idées en mouvement :** Le concept de classe inversée recouvre des pratiques pédagogiques très variées. Quels en sont les fondamentaux ?

**Héloïse Dufour :** Effectivement, il n'existe pas une mais des classes inversées. La définition initiale qu'on a donné – le fait de déplacer la partie théorique du cours à

la maison pour réaliser en classe les activités qui nécessitent le plus d'accompagnement – ne recouvre pas l'ensemble des pratiques. Un certain nombre de classes inversées se font d'ailleurs entièrement sur le temps scolaire. Ce qui lie ces différentes pratiques, c'est le fait de remettre l'élève au centre des apprentissages : mieux l'accom-

pagner au moment où il en a besoin sur des tâches complexes, en le mettant « en autonomie » sur les tâches plus simples et en développant les pratiques coopératives et collaboratives en classe. Dans les faits, la classe inversée rejoint les préceptes de l'éducation nouvelle, qui ont plus d'un siècle !

**Vous estimez à 20 000 le nombre d'enseignants « inverseurs » aujourd'hui en France. Comment expliquer un tel succès ?**

Rappelons qu'il s'agit d'un phénomène mondial. Pour une raison simple : le numérique facilite grandement la mise en œuvre des pédagogies actives. Cela tient ensuite à une perception simpliste de ce qu'est la classe inversée : faire une vidéo d'une leçon théorique, c'est très facile ! Un enseignant qui veut faire du Montessori peut vite se décourager à la perspective de devoir tout changer dans sa classe. Ici, on peut facilement commencer, faire une séquence et s'arrêter là. Dans les faits, 97 % des enseignants ne reviennent pas en arrière. La classe inversée est un vecteur de changement des pratiques qui répond à un besoin des enseignants de renouveler leur façon

de faire la classe. En ce sens, notre association a joué un rôle moteur en France, en développant des lieux et des structures d'échange entre pairs<sup>(1)</sup>.

*Pour Inversons la classe, quel est l'intérêt de travailler avec un mouvement d'éducation populaire comme la Ligue ?*

Il y a une convergence forte entre les dispositifs d'éducation populaire et ceux de la classe inversée, car les mêmes problématiques nous animent. Comment développe-t-on l'autonomie des apprenants ? Comment fait-on de l'apprentissage actif ? Nous avons un intérêt mutuel avec les associations d'éducation populaire : elles ont de l'expérience et travaillent depuis longtemps avec ces approches éducatives. Or, un certain nombre d'enseignants inverseurs sont « neufs » dans cette matière. Ils ont tout un savoir-faire à acquérir. Ils se sentent mal formés, par exemple, aux pratiques coopératives... Il y a un véritable échange à avoir entre professionnels. C'est pour cela que les initiatives d'*Inversons la classe* sont ouvertes à tous. Bénévoles, animateurs, éducateurs sont invités à contribuer au programme de la Semaine de la classe inversée, en janvier 2018. Nous souhaitons aussi renforcer les liens localement, avec les associations adhérentes de la Ligue. Car, que l'on parle ou non de « classe inversée », mettre l'élève au centre des apprentissages, cela ne s'arrête pas aux murs de la classe et peut être prolongé dans le cadre d'activités périscolaires par exemple.

• Aurélie Sevestre

(1) Notamment en ligne : [www.laclasseninversee.com](http://www.laclasseninversee.com)



## Les Savanturiers : quand la recherche fait école

Créé en 2013 et lauréat du fonds d'expérimentation pour la jeunesse « *La France s'engage* », le programme éducatif

*Les Savanturiers - l'école de la recherche pilote des projets d'éducation par la recherche dans les classes,*

*développe des actions de formation à destination des enseignants et met en place des dispositifs de recherche et d'évaluation.*

« Mettre les élèves en situation de recherche », tel est le maître mot des Savanturiers, un programme éducatif né en 2013 de la collaboration entre enseignants et chercheurs du Centre de recherches interdisciplinaires (CRI). « *La recherche est un paradigme pour l'école* », affirme Ange Ansour, enseignante et à l'origine du projet, « *parce qu'elle est porteuse de projets collaboratifs, de capitalisation des savoirs et d'ouverture à l'international.* »

L'idée est partie d'une envie : « *engager les élèves dans des apprentissages rigoureux et ambitieux en s'appuyant sur leur curiosité et leur capacité à questionner* », explique Ange Ansour. Le principe ? Appliquer à la classe « une ingénierie inspirée de la recherche ». Autrement dit, de la faire fonctionner comme un minilaboratoire. Un mentor (chercheur, ingénieur, doctorant ou postdoctorant) parraine la classe et l'accompagne dans ses explorations. L'expérimentation du dis-

positif s'est faite en ZEP, dans une classe élémentaire de la région parisienne. Puis elle est montée en puissance en 2014 avec quelque 200 actions. D'abord, essentiellement dans le périscolaire, au moment de la mise en place des rythmes scolaires et de la semaine de quatre jours et demi. « *C'était plus simple. Dans le périscolaire, il y a une absence d'enjeu, de risque d'échec par rapport à l'enseignement obligatoire* », avance Ange Ansour.

### CRÉER UNE COMMUNAUTÉ DE CONNAISSANCES

Aujourd'hui, quelque 400 classes sont parrainées dans 300 établissements. Les Savanturiers - l'école de la recherche est un projet d'éducation qui se déroule sur trois mois. Il s'agit d'explorer différents champs scientifiques et pas seulement des sciences dures. Au menu, selon les appels à projets : sciences humaines, climatologie, neurosciences, sociologie, histoire... « *On part du principe qu'en-*

*seignants et élèves sont des travailleurs du savoir, capables de valider et de transmettre une découverte* », avance Ange Ansour. Il s'agit de comprendre comment les connaissances sont produites et surtout qu'elles sont le fruit d'une construction. « *Cela requiert des instruments, des outils, des méthodes, une initiation pour que ces connaissances soient ensuite vérifiées et publiées. Chacun est responsable éthiquement : je suis responsable de ce que je dis et je développe mon esprit critique* », poursuit l'enseignante. L'idée est de constituer une communauté de connaissances. Et de former une chaîne du savoir dans un continuum entre la vie scolaire, la vie hors de l'école et le monde.

Le dispositif développe un second volet : la formation, en présentiel et en ligne (MOOC), pour les enseignants ou les intervenants en périscolaire. L'accent est mis sur la posture de l'enseignant, celle d'un « *pédagogue-chercheur* ». « *Ce n'est pas un technicien qui apporte des contenus. Il est un*



ingénieur et crée une interaction d'apprentissage. Il outille. Il observe sa classe, repère les indices, les postures d'engagement de ses élèves dans la tâche », détaille Ange Ansur, tout en pointant un écueil : « La question, c'est de savoir jusqu'où on veut aller. Le risque est de se noyer dans l'accomplissement du projet au risque de perdre les élèves. » Un module est donc consacré à l'ingénierie pédagogique de l'éducation par la recherche en classe. Les enjeux, méthodes, outils et concepts fondamentaux liés à des champs d'investigation particuliers (climatologie, neurosciences, astrophysique...) sont également abordés.

## LE RAPPORT AU SAVOIR À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Le travail de terrain et les recherches des Savanturiers portent sur les nouveaux rapports à la production, la circulation et la transmission des savoirs à l'ère du numérique. Le nombre exponentiel d'élèves impliqués amène les Savanturiers à s'interroger sur la qualité du dispositif. « En collaboration avec des chercheurs en éducation, nous menons des études sur les réalités qui émergent des classes et des écoles où nos projets prennent forme quotidiennement », précise Ange Ansur.

Le label « La France s'engage » en 2014 « a permis de

lever des fonds et de créer des rencontres avec un écosystème engagé sur les questions sociales, et différents acteurs des domaines du handicap et du sport », reconnaît Ange Ansur. Depuis la rentrée 2016, le projet Savanturiers est aussi membre d'un consortium ayant remporté un appel à projets e-FRAN (Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique) financé par le programme d'investissements d'avenir (PIA). Ce projet est centré sur la création d'outils numériques visant à nourrir les apprentissages des élèves et les pratiques enseignantes.

Et combien coûte une intervention des Savanturiers dans une classe ? « Tout est gratuit, assure Ange Ansur, nous sommes au service de l'école (enseignants, élèves, parents) et la valorisation se fait par le biais de publication d'événements ou de congrès des jeunes chercheurs. »

• Philippe Ridou



© Les Savanturiers

## CHIFFRES CLÉS (DE SEPTEMBRE 2013 À JUIN 2016)

- 12 000 enseignants formés
- 18 000 élèves chercheurs
- 300 mentors (chercheurs, doctorants, étudiants) mobilisés
- 300 établissements impliqués
- 400 classes parrainées
- 3 600 ateliers périscolaires menés par 95 étudiants intervenants
- 4 MOOC créés (5 autres à venir)
- 13 congrès des jeunes chercheurs organisés

## « Sortir » de la « simple » aide aux devoirs de l'école

*Accompagnement scolaire, social, culturel... à Marseille, la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône propose un dispositif hors les murs de l'école qui ouvre de nouveaux horizons aux enfants d'une cité enclavée.*

**V**andalisée dix fois en trois ans : en juin dernier, l'école publique de la Maurelette, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, a de nouveau fait la une de l'actualité locale. L'établissement, qui accueille 420 enfants en primaire et 250 en maternelle, est régulièrement la cible de dégradations volontaires dans ce quartier enclavé au nord de la cité phocéenne. C'est ici que la Ligue de l'enseignement, répondant à un appel du préfet à l'égalité des chances<sup>(1)</sup>, développe depuis 2015 un dispositif d'accompagnement à la scolarité original, hors les murs.

Pour cela, la fédération s'est appuyée sur deux de ses structures de proximité, dont son

centre de formation la Vigie. « Nous avons décidé d'externaliser l'aide aux devoirs, pour sortir les enfants du contexte de l'école, et mettre en place un accompagnement plus global », raconte Grégory Brandizi, responsable du secteur « éducation » à la Ligue 13. Une adulte-relais du centre social Saint-Joseph a été mobilisée pour faire le lien avec les familles du quartier et accompagner les enfants sur les temps périscolaires, initialement les mardis et vendredis après la classe. « La médiatrice habite le quartier. Elle est écoutée par les parents, c'était essentiel pour les associer aux activités de leurs enfants », souligne Grégory Brandizi.

Une animatrice, Charlotte Goubert, est recrutée en novembre 2016 pour mettre en place le dispositif. Il s'agit de ne pas reproduire le système de la classe, que les adultes n'incarneront pas l'autorité du savoir. Donc de favoriser les échanges entre pairs. Objectif : renforcer les apprentissages avant l'entrée en sixième d'élèves de CM1 et CM2. « Nous avons sollicité des enfants qui avaient des difficultés, mais pas de problèmes de comportement pour faciliter la cohésion de groupe. Comme ils venaient sur la base du volontariat, il fallait aussi que ce soit ludique et convivial », explique-t-elle. Une large place est faite aux pédagogies actives :

pour s'entraîner à la conversion des unités de mesure, les enfants réalisent la recette d'un gâteau après moult conversions de kilogrammes en grammes des ingrédients...

### OUVERTURE SUR LA CULTURE... ET LA CITÉ

En janvier 2017, trois groupes « par matière », mêlant les deux niveaux, sont mis en place les mercredis de 13 h 30 à 15 h. Une sortie est organisée sur la dernière séance pour motiver les troupes : visite de la grande bibliothèque l'Alcazar pour le groupe « lecture », représentation suivie d'un goûter philosophique au théâtre Joliette pour les « littéraires » et chasse aux trésors sous la forme d'énigmes arithmétiques pour les « matheux » dans le quartier du Vieux Port.

Une ouverture sur la cité et la culture rare pour ces enfants : « Beaucoup n'étaient jamais allés dans une bibliothèque. Il n'y en a pas à proximité de chez eux et prendre le bus n'est pas simple. Ils ne voulaient plus partir ! », sourit

l'animatrice. C'est un succès : certains élèves se sont inscrits à tous les groupes, d'autres ont frappé à la porte de la Vigie pour demander à participer... « Nous ne pouvons pas accueillir tout le monde », regrette Grégory Brandizi, mais le dispositif, financé cette année encore par l'Acse<sup>(2)</sup>, va être ouvert à des CE2.

• Aurélie Sevestre

(1) Un préfet à l'égalité des chances existe, depuis fin 2005, dans les six départements français les plus concernés par les tensions urbaines.

(2) Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.



## Reporters du monde : plateforme d'éducation aux médias

Lancée le 22 septembre dernier, Reporters du monde, la plateforme numérique d'éducation aux médias initiée par l'éditeur de presse jeunesse Milan, se veut un outil à destination des enseignants et des animateurs. Elle invite les enfants à s'informer, s'entraîner et produire de l'information. Sa dimension internationale favorise l'ouverture et l'esprit critique.



© Jacques Azam - Milan presse

« Avec le temps, nous nous sommes rendu compte que les enseignants et les animateurs du temps périscolaire ou des centres de loisirs manquaient d'outils complets et faciles pour faire de l'éducation aux médias. Pourtant, l'enjeu est important : il s'agit de construire le citoyen de demain. Et pour qu'il soit libre, il doit savoir faire la distinction entre une bonne et une mauvaise information. D'où l'idée de créer Reporters du monde, une plateforme digitale d'éducation aux médias », avance Marie-Anne Denis, directrice générale de Milan presse.

Lancée le 22 septembre, la plateforme a été testée en classe et lors du Festival du journalisme vivant de Couthures (47). Elle s'adresse aux 8-14 ans et s'articule sur trois modules : s'informer, s'entraîner, produire. S'informer, « c'est explorer et décoder l'actualité avec des articles, des vidéos, des dossiers rédigés avec des mots simples », précise Marie-Anne Denis. S'entraîner permet d'apprendre les fondamentaux du métier de journaliste : vérifier ses sources, répondre aux six questions (Qui? Quoi? Où? Quand? Comment? Pourquoi?), trouver un angle. Des « défis reporters », sorte de serious games, aident de manière ludique à adopter la posture journalistique. Les élèves peuvent aussi tester leurs connaissances avec des quiz.

Avec l'item « produire », les jeunes passent à la pratique. Ils apprennent à créer des articles et des web journaux, notamment par le biais de jeux. Les articles peuvent être partagés sur le site, sous la responsabilité éditoriale d'un adulte – enseignant ou animateur des temps périscolaires ou de centre de loisirs – qui endosse le rôle de rédacteur en chef.

### PROBLÉMATIQUES LOCALES ET PRÉOCCUPATIONS COMMUNES

Comme son nom l'indique, Reporters du monde revendique une dimension internationale. Un groupe, de Lanester (56) par exemple, peut correspondre avec un autre groupe en France ou à l'étranger (Canada, Malaisie...), et suivre ses productions. Camille Coquelin a déjà expérimenté la plateforme digitale dans sa classe. L'enseignante note que la correspondance avec des enfants d'autres pays est « très stimulante. Cela contribue à l'ouverture d'esprit. Par le choix des articles, les élèves se rendent compte des problématiques locales, mais également des préoccupations communes ». Pour André Tricot, professeur d'université en psychologie à l'Espé de Midi-Pyrénées, cela contribue à la richesse du projet : « Un événement aura de l'importance et un traitement différent selon les pays et cela participe à l'éducation critique », analyse-t-il. Pour l'heure, le site est en version francophone. « Une version anglophone verra le jour début 2018 », promet Marie-Anne Denis.

Si la directrice reste discrète sur le coût d'un tel investissement pour Milan presse – deux ans de travail –, elle affiche l'ambition que la plateforme devienne « la référence en matière d'éducation aux médias dans les écoles et les centres de loisirs ». C'est pourquoi « Reporters du monde est en accès libre et gratuit pour tous les utilisateurs », insiste-t-elle.

• P. R.

Plateforme Reporters du monde : <https://reporters.1jour1actu.com/>

## Des formations diplômantes en ligne grâce à OpenClassrooms

OpenClassrooms se veut la première plateforme française, voire européenne, d'éducation en ligne spécialisée dans les métiers du numérique. Elle délivre des formations certifiantes et diplômantes. Elle revendique plus de 3 millions d'utilisateurs mensuels et garantit un emploi dans les six mois qui suivent la formation. Bienvenue dans le monde des EdTech.

« OpenClassrooms, c'est une plateforme de formation accessible à 100 % en ligne. L'originalité est qu'elle propose des formations certifiantes courtes, de quelques heures, et des formations diplômantes longues, de quelques mois », commence Baptiste Domingues, directeur du développement commercial. Ces formations certifiantes s'adressent à des salariés déjà en poste qui, dans le cadre de la formation continue, veulent valider des compétences pour répondre à des besoins de l'entre-

prise. « Le tour de force réussi par la plateforme, poursuit Baptiste Domingues, c'est que les formations diplômantes le sont au titre du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), elles sont donc reconnues par l'État. » Un partenariat passé entre OpenClassrooms et l'État permet aux demandeurs d'emploi de se voir financer l'accès aux formations diplômantes. Pour le reste, elles s'adressent essentiellement à des jeunes ou à des personnes en reconversion.

### COLLABORATION ENTRE EXPERTS ET APPRENANTS

Les formations proposées mènent à des fonctions transverses de l'entreprise : RH, marketing, éducation, design, data, gestion de projet... Toutes ces fonctions sont traitées sous l'angle digital : nouvelles techniques de vente, travailler son profil LinkedIn, gestion de relation client.

Quant à la pédagogie développée, c'est une approche par projet. Autrement dit, « il n'est pas question d'assimilation de connaissances et d'évaluation à la clé », souligne Bap-

tiste Domingues. L'apprenant, en choisissant un projet, est soutenu par un des 200 mentors – professionnels en poste ou en free-lance dans l'ensemble des domaines – et par la communauté au travers d'échanges toutes les semaines par visioconférence.

Si, par définition, l'accès aux MOOC (acronyme de massive open online courses) est libre et gratuit, le certificat est payant. Et le coût varie selon le rythme de travail (20€ par mois). Les formations certifiantes sont reconnues par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). Pour les filières diplômantes, l'abonnement s'élève à 360€ par mois, avec mentor, visioconférence... et débouche sur un diplôme. Le prix d'un accompagnement individualisé qui, de fait, ne s'adresse pas à toutes les bourses.

### UN EMPLOI À LA CLÉ ?

La plateforme a développé le dispositif « emploi garanti ». « Nous remboursons les apprenants qui ne trouveraient pas de travail dans les six mois suivant leur formation. Sous

couvert de prouver les démarches effectuées », explique Baptiste Domingues. « Nous formons sur des métiers en tension, là où il y a une demande forte des entreprises, où il y a une pénurie de profils. Si vous êtes développeur et mobile, vous trouverez sans difficulté », assure-t-il. Pour l'apprenant faisant une démarche individuelle, c'est à lui de trouver un employeur « mais nous l'aidons à rédiger son CV, peaufiner son profil LinkedIn... », tient-il à préciser.

OpenClassrooms se prévaut ainsi d'une expertise forte dans le domaine de la pédagogie digitale. Elle compte désormais 70 salariés, près de 3,5 millions d'utilisateurs dont 75 % en France et 25 % en Afrique, 1 000 cours en ligne et est présente dans une centaine de pays – 162 pays connectés. Les cours sont essentiellement en français, seuls 15 % sont traduits en anglais. Des partenariats avec des universités se développent aux États-Unis et en Angleterre.

• P. R.



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Mon village, espace de biodiversité

Que les citoyens se réapproprient ce bien commun qu'est la biodiversité, c'est l'objectif de « Mon village, espace de biodiversité », dispositif dont plusieurs fédérations de la Ligue se sont emparées. Illustration dans le Sud et du côté de la Gironde.

Dans quelques mois, des abeilles élriront domicile dans le parc du château des Iris de Lormont (33). Grâce à ce rucher pédagogique, un travail d'éducation à la biodiversité de proximité pourra être mené avec les écoles limitrophes, mais pas uniquement. Il s'agira également de développer des actions de sensibilisation auprès des habitants, à l'occasion de manifestations organisées par la ville, et de former les agents de la municipalité. Cette initiative s'inscrit dans le programme « Mon village, espace de biodiversité » (MVEB)<sup>(1)</sup> que la Ligue de l'enseignement porte en partenariat avec le CNRS de Chizé. En Gironde toujours, à Villandraut, c'est l'association

Adichats, espace de vie sociale<sup>(2)</sup> et affiliée à la fédération 33 labellisée CED (Citoyenneté - Environnement - Développement durable), qui a choisi d'intégrer MVEB à certaines de ses actions sociales auprès des habitants, des familles ou encore du centre de loisirs de la commune.

### DES CITOYENS INVESTIS

L'ambition portée par ce programme est que les habitants se réapproprient ce bien commun qu'est la biodiversité, et qu'ils prennent une part active dans sa gestion et sa préservation : « Aujourd'hui, il existe de nombreuses politiques publiques sur la gestion de la biodiversité, à travers Natura 2000 en Europe par exemple, mais qui sont très descendantes et qui fi-

nalement mettent de la distance entre les individus et ces espaces. De fait, les citoyens sont conscients des enjeux mais ne se sentent pas investis d'une mission de protection », explique Sylvie Houte qui porte le projet au CNRS. L'enjeu est donc de leur transmettre les connaissances et compétences nécessaires pour adopter des comportements adaptés : en pratiquant un jardinage sans pesticides, en imaginant, à l'échelle d'un village, des zones fleuries pour favoriser la pollinisation, en concevant des espaces d'observation et de pédagogie pour recréer un lien entre les jeunes générations et la nature... Ce projet peut se décliner quelle que soit l'échelle : village, quartier, immeuble, rue... pour en faire un es-

pace de vie et de rencontres.

### UNE DIMENSION PARTENARIALE FORTE

Dans le Sud, les fédérations des Bouches-du-Rhône et du Var sont également investies dans MVEB. Une douzaine de personnes – salariés, animateurs, directeurs d'ACM, médiateurs sociaux... – ont été formées. À Marseille, l'idée est d'organiser, l'année prochaine, une balade urbaine en centre-ville, en partenariat avec des associations, des artistes ou encore un collègue. Ceci illustre un autre intérêt du dispositif : il n'impose pas d'être spécialiste des questions environnementales. « MVEB est un projet de développement local et transversal. La dimension partenariale (avec des profes-



sionnels, des associations, des collectivités...) constitue un atout. "Vie associative", "vie fédérative", "éducation", tous les secteurs de la Ligue peuvent s'en saisir car les entrées de ce projet sont multiples», précise Carole Garcia, responsable du dispositif au sein du réseau.

• Mélanie Gallard

(1) MVEB comprend un volet éducation auprès des écoles et centres de loisirs, un volet participation citoyenne auprès de la population avec des manifestations et des actions d'accompagnement des habitants, un rucher pédagogique dans la ville et éventuellement un volet d'action artistique.

(2) Terme utilisé en milieu rural pour désigner un centre social.

# Découvrir un territoire à travers son fleuve

*Fleuves Grandeur Nature (FGN) est un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable portant sur huit fleuves et animé par des acteurs belges, italiens et français.*

*La Ligue de l'enseignement de la Loire en assure la coordination. Pierre-Alain Larue, responsable du service EEDD de la Ligue 42, nous explique l'intérêt de ce projet.*

*Les Idées en mouvement : Quel intérêt pédagogique représente un sujet tel que les bassins-versants ?*

**Pierre-Alain Larue :** L'intérêt premier n'est pas de parler DES bassins-versants de façon globale mais bien DU bassin-versant d'un territoire sur lequel vit le public concerné par notre action pédagogique. Cours d'eau, milieux aquatiques, faune et flore, démographie, activités humaines, patrimoine culturel... sont autant de sujets directement connectés à un bassin-versant et à la population vivant à proximité. FGN a ainsi pour objectif d'éveiller les consciences des citoyens aux enjeux envi-

ronnementaux en général, et à ceux liés à la question de l'eau en particulier (sa protection, sa gestion...). Il s'agit donc d'étudier et de comprendre les événements en lien avec les changements climatiques, comme les inondations de plus en plus fréquentes ou les activités directement imputables à l'Homme et ayant des répercussions sur les milieux naturels : usages domestiques, exploitations agricoles et industrielles...

Il nous semble essentiel qu'enfants et adultes comprennent la complexité de cet environnement et les particularités de chaque fleuve de notre projet FGN : Loire,

Seine, Garonne, Rhône, Meuse, Escaut, Tibre et Volturno. Étudier les bassins-versants permet ainsi d'aborder des problématiques locales, mais aussi globales.

*Concrètement, comment se présente le dispositif FGN ?*

FGN comprend des fresques grand format (3,6 m x 1,4 m), représentant chacun des huit bassins-versants, ainsi qu'une malle pédagogique, des ressources en ligne et des jeux interactifs accessibles gratuitement<sup>(1)</sup>.

FGN peut être employé dans un cadre scolaire ou périscolaire, servir de support lors de formations auprès d'adultes ou de projet éducatif de classes de découvertes. La diversité des ressources mises à disposition permet de s'adapter au public et au contexte pédagogique.

*Fleuves Grandeur Nature a été lancé le 7 juin dernier à Paris dans un centre d'animation de la Ligue. Quel déploiement du dispositif avez-vous prévu ?*

Après cette inauguration, des malles pédagogiques ont été distribuées aux acteurs ayant déjà pris part au projet en Belgique, en Italie et en France. Ces distributions ont été accompagnées de temps de formation à la prise en main de l'outil auprès de dizaines d'éducateurs.

Notre objectif à présent est de pour-

suivre le déploiement de FGN au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement et auprès de nouveaux partenaires : associations, collectivités, acteurs éducatifs, structures...

*Créé dans le cadre d'un projet Erasmus+, FGN a été développé en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente de Belgique et Solidarci en Italie. Quelle forme cette collaboration a-t-elle prise ?*

Les huit bassins-versants de FGN ayant des contextes hydrographiques et culturels très différents, ce partenariat a tout d'abord permis de mutualiser nos connaissances et compétences environnementales, éducatives et sociologiques pour construire les outils pédagogiques. Nous avons également pu compter sur le concours de plus de 90 partenaires – associations, institutions et collectivités locales – tant sur le fond (les contenus) que sur la forme (les financements), et sur la participation de plus de 6000 citoyens pour la phase expérimentale du projet.

• **Propos recueillis par M. G.**

(1) Le site Internet [www.fleuves-grandeur-nature.org](http://www.fleuves-grandeur-nature.org) compte notamment de nombreux documents et illustrations libres de droits ainsi que seize guides pédagogiques. Pour plus d'informations : Franck Beysson : 04 77 71 25 81 - [cedecole@laligue42.org](mailto:cedecole@laligue42.org)



CINÉMA

## « Ex æquo » : 4 courts métrages sur les rapports hommes-femmes

La Ligue de l'enseignement est partenaire, avec l'Agence du court métrage, de la diffusion d'Ex æquo, un programme rassemblant quatre courts métrages consacrés aux stéréotypes et aux rapports hommes-femmes. Objectif : ouvrir le débat avec les jeunes. Zoom sur chacun des films.



▲ Celui qui a deux âmes

### CELUI QUI A DEUX ÂMES

Tout est né de la découverte d'un disque. En écoutant l'un des contes, Fabrice Luang-Vija, qui travaillait jusque-là sur des cartoons, a été bouleversé. « Il se déroulait dans le Grand Nord, en pays inuit, et derrière la voix de la conteuse, des images me sont tout de suite apparues », raconte-t-il. Dans cette société primitive, où traditionnellement la pêche est l'apanage des hommes et la couture celle des femmes, la conteuse raconte l'histoire d'un personnage ambigu, à la fois « beau comme une femme et beau comme un homme ». Et qui hésite. « C'est un sujet dont la modernité tranche avec l'aspect classique et universel du conte », poursuit le réalisateur, qui l'a adapté en film d'animation. Car le personnage se questionne : qui est-il ? Et avec qui doit-il se marier, un homme ou bien une femme ? Fabrice Luang-Vija, qui a été depuis invité à de maintes reprises par des festivals LGBT, a réfléchi à la portée du conte : « Il parle des différences, je pense. Faut-il ranger tout le monde dans des cases ? Quelle vie est possible lorsqu'on sort des normes ? Peut-on être heureux en étant différent ? » Le film évoque clairement le poids de la société patriarcale et l'inquiétude de la famille pour ce personnage central, qui évolue en permanence « sur un fil », entre une identité masculine et féminine, entre un univers de violence et un autre fait de sensualité. Pour évoquer ce contraste, le réalisateur a travaillé, graphiquement, sur l'idée du symbole du yin et du yang qui s'entremêlent constamment.

Le film a reçu le César du meilleur court métrage d'animation 2017.

### L'ESPACE



Face caméra, une petite fille fait un croquis, en racontant ce qui la tracasse : à l'école, les garçons prennent toute la place dans la cour de récré pour jouer au foot, ne laissant aux filles qu'une partie minuscule. Une question pas si anodine pour la réalisatrice, Eléonor Gilbert, dont le travail évoque régulièrement la place de la femme dans la société : « Quand elle m'en a parlé, hors caméra, j'ai senti que c'était une question qui dépassait cette école et touchait à des notions comme la démocratie, la justice, la place des minorités, explique-t-elle, et allait même au-delà de la problématique des rapports hommes-femmes. » Elle en fait donc un film, en choisissant le dispositif le plus simple possible (face caméra, sans lumière, dans son salon), afin de ne pas altérer la parole de cette petite fille ni sa sincérité. Ce qui l'intéresse, c'est également de montrer comment elle pose le problème. Et y répondre n'est pas si facile : « Ce problème n'en est justement pas un aux yeux des autres. » Tout le monde semble trouver cela normal,

les garçons, mais aussi les filles, qui se réservent les cordes à sauter, ainsi que les adultes comme la maîtresse. Au fur et à mesure, le croquis qu'esquisse la petite fille se charge de gribouillis : devrait-on être défini par son genre ? Cet ordre établi serait-il inexorable ? Peut-on modifier le fonctionnement du collectif s'il ne va pas à tout le monde ? Comment faire exprimer une minorité ? C'est complexe. La réalisatrice la relance, mais des pistes, la petite fille n'en voit pas : aucune de ses amies n'aimerait jouer au foot, dans le fond, avec ou sans garçons. Et elle se renfrogne peu à peu, sans espoir.

### JAMAIS JAMAIS

C'est un week-end de garde, dans un vieux commissariat de province, qui respire l'ordre et l'autorité. Mais rien à voir avec une série policière : les protagonistes sont deux femmes, deux gradées forcées de travailler ensemble malgré leurs différents, « des personnages féminins forts, comme on aimerait en voir plus », explique Erwan Le Duc, le réalisateur. Il y a Françoise, la quarantaine, divorcée, qui mène une existence décousue. Mère démissionnaire, elle ne voit quasiment pas sa fille, restée avec son ex, et manque presque sa fête d'anniversaire. Plus jeune, plus discrète aussi, Clémentine, qui vit en couple, semble avoir un avenir tout tracé... jusqu'à ce que, lors d'une intervention pour tapage nocturne, les apparences se fissurent. Et qu'elles craquent. « La maternité est vraiment le point de départ du film, poursuit le réalisateur. J'ai lu des choses sur les femmes dites « nullipares », qui n'avaient jamais eu d'enfant et ce terme m'a questionné : pour être femme, faut-il donc, dans notre société, devenir mère ? Comment font-elles pour s'épanouir avec cette contrainte ? Quelle liberté ont-elles ? » Une question délicate, puisque Clémentine, avant de pouvoir s'avouer qu'elle ne veut pas d'enfant et réussir à en parler à son conjoint, devra reprendre possession de son corps... au sens propre. Réaction en cascade chez sa coéquipière, qui trouvera aussi le courage de parler et d'expliquer son absence à sa fille. « Ce qui m'intéressait, c'était de voir les femmes se débattre dans des

sentiments contradictoires et réussir à s'affirmer, même si cela ne répond pas tout à fait aux attentes qui pèsent sur elles », explique Erwan Le Duc.

### C'EST GRATUIT POUR LES FILLES



Yeliz et Laetitia, deux jeunes filles de banlieue, rêvent de monter ensemble, dès qu'elles le pourront, un salon de coiffure. Pour l'heure, l'une travaille dans une sandwicherie et l'autre passe son brevet professionnel. « Nous avons toujours eu envie de nous attaquer au sujet de l'adolescence et de raconter le passage à la vie adulte », racontent Claire Burger et Marie Amachoukeli, les deux réalisatrices qui se sont rencontrées sur les bancs de la Femis (École nationale des métiers de l'image et du son) avant de travailler ensemble. Pour ce film, à la limite du documentaire, elles ont tourné avec des jeunes non professionnels. « En allant à leur rencontre, sur le terrain, on s'est aperçu que beaucoup de choses avaient changé depuis notre propre jeunesse, dont les rapports entre les filles et les garçons, ainsi qu'Internet. » Dans le film, Laetitia concrétise, lors d'une soirée, avec un garçon qui lui plaît, mais le lendemain, une vidéo de leur relation intime circule sur le web. Tout le CFA la voit, le déshonneur est total. Les garçons se moquent d'elle, tandis que les filles l'insultent : cela ne se fait pas. « Ce qui nous a surpris, c'est que ce n'est pas du tout égalitaire : les filles doivent être très morales, tandis que les garçons peuvent être ultra-trash dans leurs paroles et leurs chansons. » Mais comment alors vivre ses premiers émois et sa sexualité ?

C'est gratuit pour les filles a obtenu le César du meilleur court métrage 2010.

• Agnès Morel

### DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE EX ÆQUO

Le groupe national « cinéma » de la Ligue de l'enseignement a réalisé un dossier d'accompagnement pédagogique. Il s'adresse principalement aux enseignants et acteurs éducatifs travaillant avec des collégiens et lycéens.

Outre les présentations des quatre courts métrages, ce dossier offre des analyses de certaines séquences en reprenant les termes techniques utilisés au cinéma (mise en scène, plan, travelling...). Des idées de débats à mener en ateliers avec les jeunes sont également proposées autour de la thématique générale, les stéréotypes, mais aussi de la maternité ou encore de la sexualité. Enfin, plusieurs encadrés de couleur viennent préciser certaines notions sous forme de définition (discriminations, harcèlement sexuel...), de données chiffrées (inégalités...) ou de rappel des lois en vigueur (parité, maternité, IVG...).

Le réseau cinéma de la Ligue diffuse et anime ce programme. Dix DVD sont disponibles pour dix séances non commerciales tout public. Et des séances commerciales sont également possibles. Pour tout renseignement, s'adresser à Anne Lidove, chargée de mission nationale déléguée « cinéma et éducation à l'image » : alidove@cineligue-hdf.org.



# La Ligue engagée dans le numérique en éducation

À l'occasion de la 14<sup>e</sup> édition de l'université Ludovia, en août dernier, dont elle était partenaire officiel, la Ligue de l'enseignement a organisé ses premières Rencontres nationales du numérique éducatif. Une cinquantaine d'acteurs du réseau Ligue (fédérations, Usep et Ufolep) étaient présents.

**F**orte d'un millier de participants, cette université d'été du numérique en éducation a été l'occasion pour notre réseau non seulement d'approfondir le dialogue avec l'écosystème des acteurs du numérique (chercheurs, enseignants « innovants », institutions publiques, collectivités locales et industriels), de multiplier les rencontres autour des mutations pédagogiques induites par la multiplication des innovations, mais aussi d'approfondir notre vision critique et prospective des enjeux du numérique en éducation, et ainsi de consolider la « stratégie numérique » de la Ligue de l'enseignement.

En écho aux défis présentés par François Taddei lors de sa conférence sur la construction d'une « société apprenante »<sup>(1)</sup>, il s'agissait bien pour nous de mieux faire valoir les contributions de l'éducation populaire pour développer des actions d'éducation non formelle complémentaires des politiques publiques, notamment scolaires, mais aussi pour accompagner les dynamiques locales d'appropriation citoyenne et d'innovation sociale pour mieux « faire société » grâce au numérique.

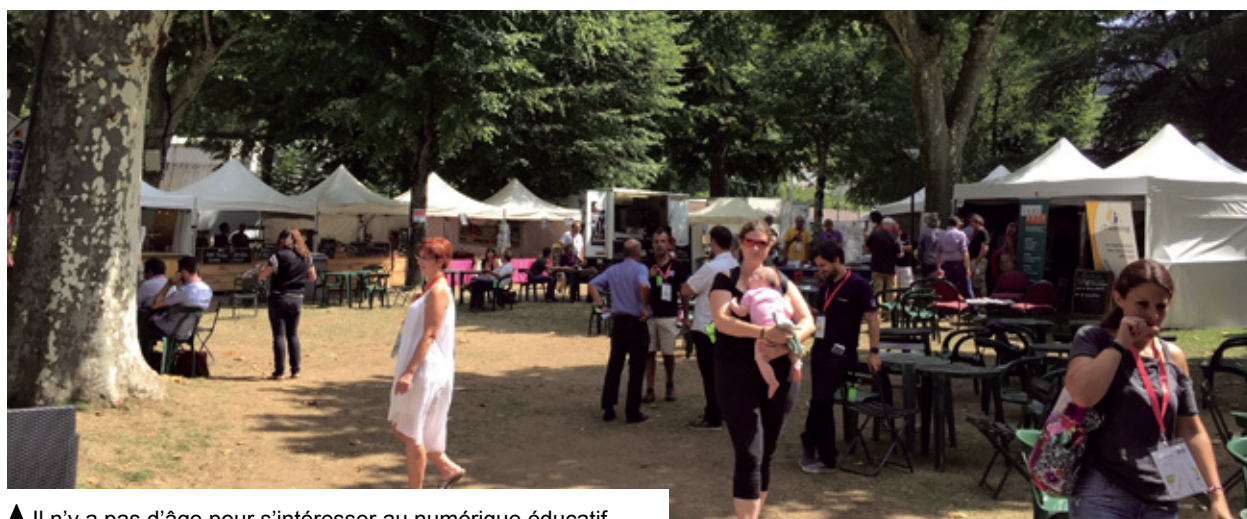
Car s'il est inscrit dans les fondements de la Ligue d'agir pour une société plus solidaire et égalitaire, par la formation de l'esprit critique et le renforcement de la capacité d'agir citoyenne, la mutation anthropologique induite par l'explosion du numérique nous invite, depuis plusieurs années, à développer notre philosophie et nos modalités d'action dans ce champ.

C'est notre ambition historique qui justifie en premier lieu notre engagement à faire du numérique un objet d'éducation technique (la maîtrise des outils, par exemple en codage ou en robotique), mais également citoyenne (par le développement de l'esprit critique face à l'explosion communicationnelle) et bien sûr créative et culturelle.

L'université a ainsi été l'occasion de donner à voir les ressources pédagogiques et la variété des actions de formation développées par notre réseau (voir ci-dessus), et de

présenter la dynamique des « D-Clics numériques »<sup>(2)</sup> ainsi que le projet Class'Code de formation d'enseignants et animateurs.

Et parce que l'approfondissement démocratique est une perspective profondément modifiée par le numérique, fort de potentialités, mais aussi de risques pour l'égalité dans l'accès aux droits et les libertés individuelles, notre mouvement a également pu montrer sa volonté de lutter contre les fractures d'usages autour du numérique, tout en accompagnant de nouvelles dynamiques citoyennes, par



▲ Il n'y a pas d'âge pour s'intéresser au numérique éducatif...

exemple par le développement de « fab lab » ou de « tiers-lieux ». C'est également le sens de notre programme national d'engagement pour l'inclusion numérique « D-Codéurs », mais aussi la logique qui inspire notre participation au nouveau réseau de médiation numérique « la Med-Num »<sup>(3)</sup>.

Égalité par l'éducation, culture émancipatrice et citoyenneté démocratique seront ainsi au cœur des futures rencontres de notre mouvement autour des enjeux du nu-

## ZOOM SUR QUELQUES PROJETS NUMÉRIQUES DE LA LIGUE

Une cinquantaine de Ligueurs issus d'une vingtaine de fédérations de la Ligue ont participé à l'université Ludovia. Liste non exhaustive des projets présentés :

**Virtual Regatta** : les petits Usepiens participent à une régatée virtuelle en même temps qu'une course réelle de type Vendée Globe. Une façon ludique de faire découvrir la voile (Usep nationale) ;

**Éducation aux médias et à l'information** afin de former des « cybercitoyens » éclairés et responsables (Ligues des Côtes-d'Armor, de l'Oise...) ;

**Coding** : découverte des algorithmes, apprentissage de la programmation (Ligues de la Mayenne, du Finistère...) ;

**Ateliers web radio** : afin d'accompagner les jeunes dans le développement de leur esprit critique tout en travaillant l'esprit de collaboration (Ligue du Gers) ;

**TransUsep** : échanges entre classes usepiennes de la métropole et de l'outre-mer via l'application Twitter (Ligues de Guadeloupe, du Loir-et-Cher, de la Réunion) ;

**Open badges numériques** : représentation virtuelle de compétences acquises relevant de l'expérience informelle pouvant être articulée avec les certifications formelles (Ligue d'Indre-et-Loire).

mérique. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le Salon européen de l'éducation, en novembre (avec notamment un village de la robotique éducative), et la prochaine édition de Ludovia, en août 2018.

• **Arnaud Tiercelin**

(1) À visionner sur le site de Ludovia : <http://ludovia.org/2017/>

(2) [www.d-clicsnumeriques.org](http://www.d-clicsnumeriques.org)

(3) <https://lamednum.coop>

## L'ACTUALITÉ DE L'ÉDUCATION EN LIVE AVEC « L'HEURE D'ÉCOLE »

Pour celles et ceux qui n'avaient pas la chance d'être présents à Ludovia, l'émission « L'Heure d'école », diffusée en direct sur Internet, permettait de revivre certains débats. Née d'un partenariat entre la Ligue de l'enseignement et la chaîne YouTube Accropolis, l'émission était animée par Jean Massiet (créateur et animateur d'Accropolis).

Enseignants innovants, acteurs associatifs, institutionnels (à l'image de Mathieu Jeandron, responsable du numérique pour l'école au sein du ministère de l'Éducation nationale), ou encore spécialistes (comme François Taddei, directeur du Centre de recherches interdisciplinaires (CRI)), se sont succédé sur le plateau.

Le traitement informatisé des données scolaires des élèves constitue-t-il une chance pour l'individualisation pédagogique

ou contient-il au contraire le spectre d'une école de la surveillance généralisée ? Faut-il apprendre aux enfants à programmer pour ne pas être programmés par les machines ? Et plus largement, comment les enseignants et les acteurs éducatifs s'emparent-ils du numérique pour inventer aujourd'hui l'école de demain ? Autant de questions auxquelles les invités ont tenté d'apporter des réponses à travers leurs connaissances et leurs pratiques.

Trois jours, trois émissions, et au total plus de 2 000 internautes qui ont pu suivre en direct « L'Heure d'école » et interagir avec les invités grâce à un chat.

**Les émissions sont disponibles en intégralité sur la chaîne YouTube Accropolis ou sur ce lien : <https://frama.link/heuredecole>**



▲ Diffusion en direct de l'émission « L'heure d'école »



## RETOUR SUR L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

# Regard européen sur le sport citoyen

Organisée les 11 et 12 juillet à Strasbourg par l'Ufolep, l'Usep et la Ligue de l'enseignement<sup>(1)</sup>, la 2<sup>e</sup> Université européenne du sport a réuni 170 participants. Essai de synthèse par le « grand témoin » de l'événement, Noemi Garcia Arjona<sup>(2)</sup>, enseignante-chercheuse en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives).

## Les Idées en mouvement : Qu'avez-vous retenu de cette université ?

**Noemi Garcia Arjona :** À mes yeux, le grand intérêt de l'Université européenne du sport est de rassembler des acteurs de nationalités et de profils divers : élus et responsables des collectivités locales, acteurs de terrain, associations et organisations non gouvernementales, universitaires de tous horizons... Cela permet de croiser les regards et de confronter la théorie à la critique, mais aussi à des études et à des actions de terrain, avec une approche plus empirique. Et, comme en 2015, lorsque j'avais co-animé un atelier sur l'intégration par le sport avec une collègue allemande, chacun en est reparti plus convaincu que jamais de la nécessité de dépasser les frontières pour défendre l'idée d'un sport citoyen à l'échelle de l'Europe.

## Vous avez rappelé l'ambition de l'UES de susciter une « nouvelle culture sportive »...

C'est William Gasparini (université de Strasbourg) qui, il y a deux ans, a exprimé cette ambition de promouvoir une « culture sportive » reposant sur la coopération et l'utilité sociale, et distincte en cela d'une vision « traditionnelle » basée sur la compétition et trouvant son aboutissement dans le spectacle médiatique, avec tous ses enjeux marchands. Durant ces deux journées, nous nous sommes interrogés sur cette « autre idée du sport », celle d'un « sport citoyen ».

## Cette problématique d'un « sport citoyen » était déclinée sous trois aspects, dont celui de « la formation d'un citoyen par le sport » : tous les intervenants s'accordaient-ils sur ce concept ?

Le premier défi était en effet de préciser ce que l'on entend par « citoyen » et de s'accorder sur le sens que l'on donne à cette ambition de « former des citoyens par le sport ». Historiquement, et notamment au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les systèmes d'éducation physique et des sports ont été investis d'une mission civique. Ils sont devenus l'un des principaux vecteurs d'une formation citoyenne de masse, avec l'associationnisme sportif comme levier. Mais Michel Koebel (université de Strasbourg) a fort justement rappelé que les pratiques dites « informelles », « sauvages » ou « auto-organisées » véhiculent, elles aussi, des « valeurs ». D'ailleurs, le caractère « descendant » des pratiques et des dispositifs « imposés » par le modèle traditionnel n'explique-t-il pas en partie la désaffection de certains publics ? Comme le suggère Michel Koebel, il convient de prendre en compte « l'expression populaire » dont témoignent ces pratiques, dans une construction partagée des dispositifs sportifs : une démarche qui rejoint l'idée de « sport citoyen ». Hélène Grimbelle, secrétaire générale adjointe de la Ligue de l'enseignement, a également défendu cette idée d'une pluralité des cultures sportives. Je retiens notamment sa référence à Hannah Arendt<sup>(3)</sup>, pour qui notre responsabilité d'adultes, d'éducateurs et de responsables publics est de « préparer les jeunes à la tâche de renouveler un monde commun ».

## Mais cette conception est-elle partagée par tous, dans tous les pays européens et à tous les niveaux de décision politique ?

Il est impossible de répondre à cette question ! En revanche, les débats ont permis d'entendre les témoignages de la Ville de Strasbourg, du ministère des Sports, du Conseil de l'Europe et de l'UISP, la fédération italienne du sport pour tous. J'en retiens quelques mots et notions clés : identité, échange, bénévolat, service civique, mutualisation des savoir-faire... Et chacun s'accorde à peu près sur le fait que la formation d'un citoyen sportif ne dépend pas de la discipline choisie, ni du type de club ou de fédération, mais des éléments qui sont favorisés au sein de ces pratiques.

## Le deuxième axe de réflexion portait sur la notion de « droit au sport » et l'enjeu de son « accessibilité », avec une double dimension juridique et sociale...

Le sport est reconnu par l'Unesco et les institutions européennes comme un droit fondamental, au sens où il est plus qu'une simple activité mais un levier d'éducation, un enjeu de santé et un outil de socialisation, d'émancipation, d'intégration. Or, les chiffres montrent que trop peu d'Européens ont aujourd'hui une activité physique ou sportive régulière. D'où le questionnement de Philippe Machu, président de l'Ufolep : comment rendre effectif ce droit au sport, afin de favoriser la pratique du plus grand nombre ? Chris-



tina Putz (DOSB, Confédération allemande des sports olympiques) a apporté un éclairage très concret : celui des dispositifs publics dédiés aux populations immigrées et aux réfugiés. Le débat a également porté sur la différence entre « intégration » et « inclusion » : d'un côté l'individu doit s'adapter au groupe ou à la société, de l'autre on s'adapte à lui. C'est cette seconde approche qu'ont défendue Orlane François, présidente de l'Association nationale des étudiants en Staps (futurs professeurs d'EPS et éducateurs sportifs) et Patrick Marcel de l'Usep (le sport scolaire à l'école primaire). Gaëlle Sempé (université de Rennes) a également évoqué la faible pratique sportive des jeunes filles et les processus d'auto-exclusion, qui exigent de développer des dispositifs qui leur sont dédiés. Enfin, il a été rappelé que le droit du sport, c'est aussi celui de ne pas pratiquer...

## La troisième thématique, centrée sur l'organisation territoriale du sport, était une manière de confronter ces réflexions aux réalités des politiques publiques...

Oui, d'autant plus que les collectivités territoriales sont les principaux protagonistes de l'organisation du sport en France. Or, la question du « sport citoyen » est au cœur du financement des équipements sportifs et des aides aux clubs et associations : valorise-t-on la performance sportive ou l'utilité sociale ? Elle transparait également dans le fait de s'intéresser à des publics cibles, d'orienter des dispositifs vers l'initiation et la découverte plutôt que la compétition, ou de proposer des équipements en libre accès.

## La première journée de l'UES, le 11 juillet, s'est télescopée avec un autre événement : la présentation officielle, à Lausanne (Suisse), devant le CIO, des candidatures de Paris et de Los Angeles à l'organisation des Jeux olympiques 2024. Un événement dont les débats du lendemain se sont fait l'écho...

Bien sûr, d'autant plus qu'un des ateliers qui prolongeaient la plénière avait pour intitulé : « Quel développement sportif local à partir des grands événements sportifs ? »<sup>(4)</sup> Au-delà d'avis parfois tranchés entre les « pour » et les « contre », c'est là un enjeu essentiel lorsqu'une ville et un pays sont candidats à l'organisation du plus grand événement sportif au monde. Et c'est aussi un enjeu de citoyenneté : comment utiliser l'événement pour développer des équipements (enceintes sportives, infrastructures, transports) qui profiteront à tous, sur la durée, à la différence de coûteux « éléphants blancs » ? Comment profiter des Jeux pour développer la pratique physique et sportive du plus grand nombre, avec des visées sanitaires et éducatives ? Dans quelle mesure un événement médiatique tel que les JO s'inscrit-il dans les réalités locales et sociales ? Ce débat fait partie des questions qui traversent l'objectif à long terme de construire une « nouvelle culture sportive » plus sociale et solidaire.

## • Propos recueillis par Philippe Brenot

(1) Comme en 2015, l'UES était organisée au Palais universitaire de Strasbourg, en partenariat avec la Ville de Strasbourg et la Faculté des sciences du sport de l'université de Strasbourg.

(2) Noemi Garcia Arjona est diplômée de la Faculté des sports de Madrid (Espagne). Elle est l'auteur d'une thèse sur les politiques d'intégration par le sport des jeunes issus de l'immigration développées à Madrid et Paris.

(3) Hannah Arendt (1905-1975) : politologue et philosophe allemande naturalisée américaine, connue pour ses travaux sur le totalitarisme et la philosophie de l'histoire.

(4) Proposé sous la forme d'un débat, il réunissait Jérôme Lachaze, du comité de candidature Paris 2024, et Andrew Adams, maître de conférences à l'université de Bournemouth (Grande-Bretagne).





# « La laïcité n'est pas une exception française »

Directrice d'étude à l'École pratique des hautes études, titulaire de la chaire de « Religions et relations internationales », Valentine Zuber vient de publier, aux éditions du Cavalier bleu, *La laïcité en débat, au-delà des idées reçues où elle propose une clarification des grands principes de la laïcité en France.*



© Fritz Calixte

*Les Idées en mouvement : Votre ouvrage est paru dans la collection « Idées reçues » aux éditions Le Cavalier bleu. Est-ce à dire que la laïcité en tant que telle peut être assimilée à une idée reçue ?*

**Valentine Zuber :** Certainement pas ! La laïcité n'est pas une idée reçue, mais un projet politique fondamental de notre République. En revanche, il y a beaucoup d'idées reçues qui circulent à la fois dans les esprits, chez nos responsables politiques et dans les médias à propos de la manière dont la laïcité française s'est établie historiquement et se décline actuellement en France.

Ces idées reçues, qui tiennent souvent bien plus du domaine de l'opinion et de la croyance que d'une réelle connaissance de ce principe juridico-politique essentiel à notre démocratie, obscurcissent un débat récurrent depuis une trentaine d'années en France. C'est à la clarification des grands principes et du fonctionnement de la laïcité française que ce petit ouvrage est consacré.

*Vous analysez 18 affirmations fréquentes sur la laïcité, les fameuses « idées reçues ». L'une d'elles est : « La vraie laïcité exige une stricte séparation entre les Églises et l'État. » Pouvez-vous la commenter ?*

Pour une grande part des commentateurs de la vie politique, que ce soit en France ou à l'étranger, la laïcité paraît être un concept exclusivement français. Intraduisible dans les autres langues, ses modalités seraient, de ce fait, inapplicables dans les autres pays. Or, s'il y a bien une spécificité française dans la manière dont s'est construite historiquement la laïcité républicaine depuis la Révolution française, cela ne veut pourtant pas dire que la France soit le seul pays laïque au monde. Les concepteurs de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 se sont – en particulier – largement inspirés des expériences historiques séparatistes précédentes, que ce soit aux États-Unis d'Amérique (1<sup>er</sup> amendement

« Le rapport sénatorial piloté par Chantal Jouanno le dit explicitement : le principe de laïcité, en raison de la multiplicité de ses acceptions, ne suffit pas en soi à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes. »

à la Constitution de 1791) ou au Mexique (lois de la réforme de 1859-1863). Depuis, un certain nombre d'autres pays ont aménagé leurs relations Églises-État selon le même principe de séparation stricte entre l'État et les religions (Inde, Tchèque et plusieurs États africains).

Cependant, il peut y avoir une laïcité de l'État sans séparation complète entre les sphères religieuses et politiques ; c'est le cas de la plupart des États de droit qui, de par le monde, ont

un fonctionnement démocratique. Ils reconnaissent tous en effet les grands principes laïques, à savoir la sauvegarde de la liberté de conscience et d'expression de chaque citoyen, l'égalité de tous devant la loi et l'indépendance mutuelle de l'État et des religions. Ce qui ne les empêche pas d'entretenir des relations (y compris financières) avec les différents mouvements religieux qui s'expriment dans leurs sociétés. C'est d'ailleurs aussi le cas de la France, qui a une politique laïque différenciée selon les espaces (régime des cultes reconnus en Alsace-Moselle et dans certains départements et territoires d'outre-mer) et qui autorise même un subventionnement indirect des cultes par le biais des crédits d'impôt aux particuliers qui font des dons et legs aux mouvements religieux agréés.

*Autre affirmation de plus en plus fréquente : « La laïcité protège les droits des femmes. » Vous paraît-elle contestable ?*

Tout dépend en effet de quel point de vue on se place. D'un point de vue historique, il est évident que le combat pour la laïcité n'a pas été au premier abord un combat féministe, bien au contraire. En raison du fort anticléricalisme qui animait les plus laïques des hommes politiques de la III<sup>e</sup> République, l'accession des Françaises à une égale citoyenneté a même été repoussée jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (alors que les Anglaises et les Danoises ont obtenu le droit de vote dès 1915 et les citoyennes turques en 1934). L'argument alors invoqué était que les femmes pouvaient être influencées dans leurs intentions de vote par leurs curés et que cela nuirait aux succès du parti républicain et de l'idée laïque.

L'équation laïcité-défense du droit des femmes n'est apparue que très tardivement dans les discours féministes en France. C'est au début des années 2000, lors des affaires hautement médiatisées à propos du port du voile islamique, qu'elle est devenue si omniprésente.



Laïcité reste cependant. C'est au nom du droit des femmes, mais sans jamais réellement prendre en compte l'avis des intéressées, que l'on a interdit le port du voile islamique aux élèves de l'école publique en 2004 ou que certains édiles ont jugé bon depuis de bannir certaines tenues jugées trop islamiques dans les espaces publics. Les impensés paternalistes perdurent dans les

mentalités et il ne paraît toujours pas incongru d'imposer par le haut une émancipation aux femmes au mépris du respect de leur liberté individuelle et de leur discernement (en particulier en matière de choix de sa manière de se vêtir...). Le rapport sénatorial (3 novembre 2016) piloté par Chantal Jouanno le dit explicitement : le principe de laïcité, en raison de la multiplicité de ses acceptions, ne suffit pas en soi à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes. À la question du rôle que l'État devrait éventuellement jouer dans l'amélioration de la place des femmes dans les différentes religions, il préconise la prudence et une abstention toute laïque, la loi interdisant à l'État (article 2 de la loi de 1905) de se mêler des doctrines internes aux religions. Ce qui ne doit pas l'empêcher de rappeler fermement les principes républicains dont l'égalité femmes-hommes qui doivent nécessairement gouverner le fonctionnement de toute société démocratique.

*Vous n'abordez pas directement la question de la restauration collective assurée par les collectivités locales et les mouvements associatifs laïques. Quelle est votre position sur ce sujet ?*

Il ne s'agit pas de position à proprement parler. Il y a pourtant une obligation légale qui incombe aux autorités et que notre passion française pour l'égalité républicaine ne doit pas faire oublier : c'est l'interdiction de toute discrimination entre les citoyens de la République. Or, les résolutions de certains maires visant, au nom d'un pseudo-égalitarisme, à ne pas proposer de menus alternatifs à la viande de porc sont délibérément une atteinte à la liberté individuelle des personnes dont les convictions profondes interdisent la consommation de ce genre d'aliments. De la même façon que les autorités doivent prendre en compte les spécificités de certains régimes pour des raisons médicales, les prescriptions alimentaires religieuses doivent pouvoir être respectées a minima pour un meilleur vivre ensemble dans notre société pluraliste.

*Une dernière question, qui déborde le cadre de votre livre. Vous avez travaillé de façon approfondie sur un sujet spécifique, « Le culte des droits de l'homme », selon le titre de votre livre paru aux éditions Gallimard en 2014. Existe-t-il une relation entre la laïcité et les droits des êtres humains ?*

Le principe de laïcité, qui garantit le respect des droits civils et politiques des individus, répond directement aux prescriptions des grandes conventions internationales de droits humains signées par la France depuis la Seconde Guerre mondiale. La laïcité, qui ne s'impose qu'à l'État et aux agents publics vis-à-vis des usagers du service public, permet en effet le respect des choix personnels de ces derniers, en garantissant leurs égales aptitude et dignité citoyennes. ●



## SALON DE L'ÉDUCATION

## Défis numériques et esprit d'entreprendre au programme

Depuis 18 ans, le Salon européen de l'éducation constitue le rendez-vous annuel des professionnels de l'éducation et de centaines de milliers de jeunes qui viennent réfléchir à leur orientation. Cette année, l'événement rassemble le Salon professionnel de l'éducation et le Salon de l'orientation des jeunes avec pour thèmes respectifs « les défis numériques » et « l'esprit d'entreprendre ». Rendez-vous du 15 au 19 novembre au Parc des expositions de Versailles à Paris !

## LES GRANDS RENDEZ-VOUS EDUCATEC-EDUCATICE/LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Sur le Salon professionnel Educatec-Educatrice, enseignants et professionnels de l'éducation viennent s'informer et débattre des multiples impacts du numérique – ses outils, ses techniques, ses usages, ses acteurs – sur l'éducation, les élèves, les enseignements et l'organisation scolaire. Les impacts du numérique sont incontestables : le numérique participe activement à la fabrication des environnements innovants d'apprentissage. Mais, en est-il le facteur déclencheur ou amplificateur ? Peut-on aller jusqu'à lui imputer la rupture de la « forme » scolaire même, en cassant brutalement le « logiciel » académique ? Cette année, les rendez-vous Educatec-Educatrice/Ligue de l'enseignement invitent à échanger autour de trois grands défis éducatifs : Dans quelle mesure le numérique participe-t-il à la personnalisation des apprentissages ? Comment contribue-t-il à changer la « forme » scolaire ? Facilite-t-il la coopération par, avec et pour tous les élèves et leurs enseignants dans les apprentissages ? Keynotes inspirantes, « controverses » dynamiques, stand up sur les pratiques encore peu connues et ateliers se succéderont afin de permettre à chacun d'enrichir sa pratique et ses connaissances.

## MERCREDI 15/11

## Personnaliser pour favoriser la réussite de tous les élèves

Keynote de Franck Amadieu, du laboratoire Cognition Langues Langages Ergonomie du CNRS : « Dans quelle mesure le numérique permet-il de personnaliser les apprentissages ? »

9h30 › 10h30 • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice

Atelier « Construire son réseau social professionnel », animé par Marc Février, Viaeduc (sous réserve)

11h › 13h • Agora L'école du futur

Présentation d'initiatives remarquables utilisant les outils numériques pour concilier apprentissages individuels et collectifs.

15h15 › 16h15 • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice

Controverse : la personnalisation des apprentissages rendue en partie possible par le numérique est-elle compatible avec le système éducatif actuel ?

Avec Annie Di Martino, professeure d'histoire-géographie et co-auteur du livre *Socle commun de compétences : pratiques au collège*. Animé par : Pascale Montrol-Amouroux, cheffe du département du développement des usages et de la valorisation des pratiques à la Direction du numérique pour l'éducation (DNE) du ministère de l'Éducation nationale.

16h30 › 17h30 • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice

## JEUDI 16/11

## Changer la forme scolaire

Keynote de Catherine Becchetti-Bizot (sous réserve), inspectrice générale de l'Éducation nationale, ancienne directrice de la DNE et autrice du rapport « Pratiques mobilisant des pédagogies actives liées à l'utilisation des outils et ressources numériques » remis en mai 2017 au ministre de l'Éducation nationale : « Dans quelle mesure le numérique permet-il de changer la forme scolaire ? »

9h30 › 10h30 • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice

Atelier sur les mythes de la classe inversée, animé par Inversons la classe.

11h › 13h • Agora L'école du futur

Présentation des cinq expérimentations du Lab' Éducation de la Caisse des dépôts et des consignations, sur la thématique « Innover pour construire les espaces de demain ».

12h › 13h • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice

Controverse : suffit-il d'innover dans l'école par l'architecture et le design pour en changer la forme ?

Avec Jean-François Cerisier, professeur des sciences de l'information et de la communication, directeur du Laboratoire Techne et vice-président de l'université de Poitiers et Anna-Maria Casella, enseignante impliquée dans le projet Archicl@sse, qui questionne l'impact du numérique sur l'architecture des écoles et des établissements. Animé par Jérôme Saltet, co-créateur des éditions Play Bac, co-inventeur de la collection « Les incollables », co-auteur de *Apprendre*, avec André Giordan et de *Changer le collège, c'est possible*.

15h15 › 16h15 • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice

## VENDREDI 17/11

## Coopérer pour apprendre

Keynote de François Taddei, ingénieur généticien, directeur du Centre de recherches interdisciplinaires (CRI) : dans quelle mesure le numérique favorise-t-il la coopération et la co-construction des savoirs ?

9h30 › 10h30 • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice

Atelier sur les open badges, un outil pour favoriser la reconnaissance des compétences informelles, animé par la Ligue de l'enseignement et WEA.

10h30 › 12h • Agora Ecole du futur

Présentation d'actions qui utilisent les outils numériques pour transformer les approches pédagogiques et les formes d'apprentissage.

12h › 13h • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice

Controverse : a-t-on vraiment besoin du numérique pour favoriser la coopération à l'école ?

Avec Catherine Chabrun, rédactrice en chef du *Nouvel Éducateur*, auteure de *Entrer en pédagogie Freinet*. Animé par Emmanuel Vaillant, journaliste spécialisé sur les questions d'éducation et de jeunesse, auteur de plusieurs ouvrages, dont *Bonnes nouvelles de l'école*.

14h › 15h30 • Amphithéâtre du Salon Educatec-Educatrice



© Molllys' eyes

## FACILITER L'ORIENTATION DES JEUNES ET FAVORISER LEUR ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Sur le Salon de l'orientation des jeunes, les lycéens et leur famille peuvent s'informer sur toutes les spécialités de l'enseignement supérieur et ses différentes filières grâce au Salon de l'Étudiant. Sur l'Aventure des métiers, des centaines de professionnels de tous horizons se mobilisent également pour présenter aux jeunes, dès la classe de 3<sup>e</sup>, la richesse de leur secteur d'activité et la diversité de leurs métiers. Enfin, le Salon de l'Onisep accompagne les élèves dans leur démarche d'orientation en les conviant à parcourir différents espaces afin de découvrir les formations et les métiers, à préciser leurs goûts, à élargir leurs choix professionnels.

Cette année, les jeunes pourront approfondir leur réflexion grâce à de nombreuses activités et ateliers qui mettent à l'honneur l'esprit d'entreprendre. Cette thématique leur permettra de se questionner sur les compétences qu'ils acquièrent dans et hors de l'école, sur leurs aspirations et leurs envies qui se réalisent aussi dans l'expérience de l'engagement : s'engager dans une association, de manière bénévole ou volontaire, vivre une expérience de mobilité, s'impliquer dans la vie de son établissement... Autant d'expériences qui permettent de préparer à la vie d'adulte.

À titre expérimental, la Ligue de l'enseignement proposera, cette année, à 5 000 lycéens d'être accompagnés dans leur visite du Salon de l'orientation par 100 volontaires en service civique, formés et informés. Autant de médiateurs qui éclaireront les parcours de visite de ces lycéens, avec l'ambition de leur faire découvrir toutes les potentialités que revêt le mot « orientation ».

Informations pratiques sur <http://salon-education.com/>



© Molllys' eyes



LAURENT MUGUET

# « Partout, il y a de l'engagement »

*Doper l'engagement militant et tisser du lien dans les territoires en s'appuyant sur l'organisation d'événements sportifs et culturels, telle est la mission de Laurent Muguet, responsable du secteur sportif de la Ligue de l'enseignement dans le Morbihan.*

**A**vant de devenir délégué départemental de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) du Morbihan et coordonnateur régional, Laurent Muguet a passé de longues années en tant qu'enseignant puis directeur d'école. Un pied dans l'Éducation nationale (il conserve le statut de professeur des écoles), l'autre dans l'éduc' pop' avec pour mission de développer des activités complémentaires : « L'Usep prolonge et donne du sens aux activités d'éducation physique et sportive menées en classe à travers l'organisation de rencontres et d'événements sportifs. » Parfait sur le papier, plus compliqué dans la vie. « Il faut souvent justifier du bien-fondé des projets, regrette-t-il, particulièrement lorsqu'ils relèvent du champ des actions physiques et sportives. » C'est encore plus difficile en ces temps de contraintes budgétaires. « Mon métier a changé, observe-t-il, je deviens un chasseur de subventions. Une épée de Damoclès pèse sur certains de nos projets. Les gens ne voient pas la partie immergée de l'iceberg : le travail de conception, organisation, partenariat, communication, budget ou évaluation de nos actions. » Il s'empresse d'ajouter : « Mais cela vaut la peine de se battre. »

## DIRECTEUR D'ÉCOLE PENDANT 5 ANS

Ce sportif touche-à-tout, père de trois enfants à qui l'on ne donnerait pas ses 55 ans, va « chercher de l'engagement » : « Il faut de l'envie et du plaisir pour fédérer. On ne peut mobiliser qu'avec un message positif et bienveillant ! » Garder la pêche, dépasser des doutes vite balayés par le sourire des enfants qu'il encadre. Sur Internet, un article de 2005 du quotidien régional de Bretagne *Le Télégramme* raconte le départ de Laurent Muguet de son poste de directeur de l'école Arlequin bleu, à Plumergat, après cinq années comme directeur de cet établissement qui comptait alors 102 enfants. On peut lire : « Cris de joie lorsque les

enfants ont vu arriver leur ancien directeur dans la cour de l'école. Certains lui sautaient dans les bras, d'anciennes élèves devenues collégiennes sont également venues lui dire au revoir. »

Recevant la médaille de la ville, il leur avait alors expliqué les causes de son départ, son envie de porter des missions tout à la fois pédagogiques, associatives et sportives au sein du secteur « sport scolaire » de la Ligue de l'enseignement. Et son désir de s'investir pour créer du lien, donner envie aux jeunes de s'engager, au-delà des enjeux sportifs et de santé. « Quand je détaille mes missions au sein de la Ligue de l'enseignement, explique-t-il, je cite souvent la création du mouvement par Jean Macé en 1866. Il s'agit pour moi de favoriser, par le sport et les rencontres, l'éducation de tous pour que chacun puisse faire ses propres choix en toute conscience. Nous devons ainsi continuer de travailler sur le projet de 1866 : favoriser toutes les initiatives d'éducation populaire pour permettre le développement de l'instruction. »

## PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE AVEC LE FOOTBALL

Laurent Muguet est sportif depuis toujours. Il pratique ou a pratiqué : badminton, hand, VTT, chasse sous-marine, canoë et kayak, voile, parapente, course à pied... À cette énumération, il faut ajouter le football, exercé à un niveau proche du monde professionnel, qui lui a permis d'intégrer une section sport-études « football » au lycée de Grand-Quevilly, près de Rouen. Entraîneur-joueur en Normandie, il s'investit ensuite au sein du petit club, l'Association sportive des martins-pêcheurs, de son village du golfe du Morbihan, Le Bono. C'est d'ailleurs par le foot qu'il est tombé gamin dans l'éducation populaire, en évoluant notamment au sein de la Fédération sportive et gymnique du travail. « Ayant baigné depuis tout jeune

dans ce milieu, relève-t-il, il est aujourd'hui plus facile pour moi de maîtriser les tenants et les aboutissants... Mes missions actuelles sont une forme de continuité. »

L'Usep du Morbihan, c'est 12 600 adhérents, une centaine d'associations et quelque 120 écoles affiliées. L'automne est la saison des cross, adaptés à l'âge et au profil des enfants, soit une quinzaine de manifestations auxquelles participent plus de 8 000 élèves. Ces « cross de la solidarité » visent bien sûr à courir ensemble sur des distances qui

« Certaines zones rurales, notamment le centre Bretagne, peuvent sembler en déshérence. Les projets y sont pourtant nombreux mais ne sont pas suffisamment relayés. »

restent raisonnables, mais aussi à travailler sur le thème de la solidarité pour les classes volontaires en produisant tee-shirts, dossards ou banderoles, et à collecter des livres pour en faire don au Secours populaire. Viendra ensuite le temps des sports collectifs et des activités foisonnantes ancrées dans la culture et dans le territoire breton : les « p'tits bals bretons », « hisse et eau », « football gaélique », etc.

Dans le dernier guide de l'Usep publié à la rentrée et distribué auprès des écoles et des associations du Morbihan, Laurent Muguet cosigne un édito avec sa présidente Pascale Brégent dans lequel il revient sur le rapport parlementaire « Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie » publié l'année dernière. Il est bien sûr question de pratiques spor-



© Laurent Muguet

tives alors que les collégiens français ont perdu un quart de leur capacité physique en 40 ans et qu'un enfant sur deux ne pratique pas d'activité physique autre que celles organisées dans le cadre scolaire. Le rapport préconise de rendre obligatoire une association Usep dans chaque école. Ou comment reconnaître le besoin criant d'activités sportives périscolaires... L'édito rappelle : « L'Usep n'est pas un prestataire de rencontres sportives scolaires. L'Usep, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement, est un ensemble dont l'objet final est de construire un monde meilleur à vivre sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté. »

## SA MAISON ? UN HABITAT PARTAGÉ

Gare aux discours pessimistes. « L'éducation populaire est certainement plus indispensable que jamais dans le contexte actuel de montée des extrêmes, estime Laurent Muguet. Certaines zones rurales, notamment le centre Bretagne, peuvent sembler en déshérence. Les projets y sont pourtant nombreux mais ne sont pas suffisamment relayés. Car partout il y a de l'engagement ! » Le patron de l'Usep du Morbihan s'attache à le démultiplier en développant notamment les formations en direction des bénévoles pour mailler le tissu associatif du territoire. Mais, là encore, il faut budgétiser les opérations, monter des dossiers, taper aux portes... Sa première vie professionnelle de guichetier au Crédit agricole de Normandie, pendant quatre années, l'aide cer-

tainement aujourd'hui dans ces démarches un chouia fastidieuses. Il s'en excuserait presque : « Je voulais devenir prof de sport mais il n'y avait pas de place au concours cette année-là. Il fallait bien travailler... » Il sourit et poursuit : « C'est un domaine dans lequel je ne me suis pas vraiment éclaté, mais toute expérience est bonne à prendre et cela m'a donné quelques outils sur lesquels je m'appuie encore aujourd'hui. »

Plutôt que son vécu de guichetier, Laurent Muguet préfère insister sur une autre de ses expériences de vie : il réside depuis trois ans avec sa famille dans un habitat partagé. Une vaste maison en bois au sein de laquelle quatre foyers ont emménagé à l'été 2014 : chacun est propriétaire de son appartement mais tous partagent jardin, parties communes, pièce à vivre, buanderie et chambre d'amis. Une charte du « bien vivre ensemble » encadre ce projet de vie partagé, tout à la fois initiative inédite, hors norme, et casse-tête juridique pour les notaires et les banquiers... « Elle dit beaucoup de qui je suis », glisse Laurent Muguet.

• Sylvain Henry



## À LIRE

LES RÉVOLUTIONS  
DU SPORT CONNECTÉ

En quelques années, les objets connectés, les applications pour smartphone et les réseaux sociaux ont sensiblement modifié les habitudes des sportifs. C'est vrai pour les champions comme pour les pratiquants de loisir et les professeurs d'EPS, détaille *En Jeu*. Une « révolution » que l'Ufolep souhaite concilier avec l'esprit associatif à travers son application Tout Terrain, qui met en contact des pratiquants isolés. Également au sommaire de ce numéro : un retour sur l'Université européenne du sport « citoyen » organisée en juillet à Strasbourg et un focus sur l'opportunité de développement du sport pour tous que constitue l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris.

*En Jeu Ufolep*, n° 28, octobre 2017.

## LES CAHIERS RATIONALISTES



*Les Cahiers rationalistes* sont publiés par l'Union rationaliste, association fondée en 1930 pour travailler sur les rapports entre science et société, et illustrer la laïcité et la connaissance de la méthode scientifique. Le numéro paru en juin consacre un large dossier aux travaux et textes de l'auteure Catherine Kintzler parmi lesquels *Une philosophie pour penser la laïcité* où elle mobilise les grands concepts de la philosophie politique pour donner une assise théorique à la laïcité. À lire également, une contribution de la Ligue de l'enseignement autour de l'alimentation et de la laïcité. La dîme accompagnant la production de viande halal et casher et l'abattage rituel sont en effet au cœur de nombreux débats. Un autre article, à caractère historique, revient sur la vie et l'œuvre de Jean-Pierre Kahane, mathématicien de renommée internationale. Des recensions de livres et des retours sur les activités des sections locales de l'Union rationaliste complètent ce numéro.

*Les Cahiers rationalistes*, mai-juin 2017, 10 €.

## LA SOCIÉTÉ DU CONCOURS



Le concours est-il la pratique la plus égalitaire pour organiser la compétition pour l'accès aux places et aux diplômes ? C'est ce présumé très installé dans la méritocratie républicaine que la sociologue Annabelle Alouch

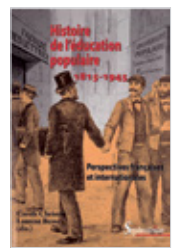
explore et déconstruit dans l'ouvrage *La Société du concours*. Alors qu'a été lancée en juillet une grande concertation autour de la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, ce livre propose une contribution au débat qui reprend ainsi sur la question de la sélection et plus largement les enjeux de reproduction des inégalités sociales en éducation. Il met notamment en évidence le surinvestissement typiquement français dans la valeur des classements scolaires, qui donne aux établissements de l'enseignement supérieur le pouvoir de fonder « des hiérarchies à vie dans la société ». L'auteure nous propose ainsi de dépasser cette obsession des classements, en concluant que « le recours à la sélection n'est pas inéluctable, en particulier à l'université », et que celle-ci « pourrait être contre-productive et amplifier les inégalités sociales, sans garantir la réussite des étudiants ».

*Éditions du Seuil*, collection « la République des idées », 11,80 €.

LA LAÏCITÉ EN FRANCE  
ET DANS LE MONDE

Le bimestriel *Documentation photographique* est une des principales publications de la *Documentation française*. Le dernier numéro consacre un dossier à « La laïcité en France et dans le monde », réalisé par Valentine Zuber (lire son interview page 17). La thématique est d'abord traitée historiquement : la théocratie biblique, la christianisation de l'Europe, les hérésies, la Réforme protestante, la naissance de l'État moderne... C'est ensuite la laïcité en France qui est analysée : Révolution, séparations des Églises et de l'État en 1795 puis 1905, le débat « islam versus laïcité », la question scolaire et les exceptions... Troisième partie : un panorama mondial se focalisant sur certains pays : Turquie, Canada, Afrique subsaharienne, États musulmans et orthodoxes, USA, Mexique... Les questions des relations entre laïcité et sécularisation, entre droits de l'Homme et liberté religieuse, et à propos de l'exception européenne font l'objet d'articles spécifiques. Richement illustré, l'ensemble constitue une ressource pédagogique solide.

*Documentation photographique*, n° 8119, 11,90 €.

HISTOIRE DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE 1815-1945

Cet ouvrage collectif très dense propose un panorama complet de 130 ans d'éducation populaire. Deux maîtres de conférences, Carole Christen, de

l'université de Lille, et Laurent Besse, de l'université de Tours, ont réuni 26 collaborateurs pour parvenir à traiter de cette période immense par son ampleur et la diversité des activités. Parmi celles-ci se trouvent la lecture populaire, primordiale, mais aussi le cinéma, le dessin, les cours ménagers et même la documentation. Un préambule, « Une enquête, un objet : l'éducation populaire », définit avec précision la thématique. Sont ensuite proposées quatre parties : « L'éducation populaire : faire de la politique autrement ? », « Le peuple au féminin », « Intégrer le peuple », « Former, cultiver et distraire le peuple ». Tous ces textes constituent aussi bien des références historiques que des sources d'inspiration pour nos activités contemporaines.

*Éditions des Presses universitaires du Septentrion*, coll. « Histoire et Civilisations », 35 €.

## À DÉCOUVRIR

MEMORY SUR LE THÈME  
DE LA DEVISE RÉPUBLICAINE

Les éditions Rue du monde, à l'occasion de leurs 20 ans, publient un jeu de memory illustrant notre devise « Liberté, égalité, fraternité ». Vingt illustrateurs ont contribué au projet en imaginant la vie d'une cour d'école. Un jeu haut en couleur !

*Éditions Rue du monde*, 15,80 €.

## À SAVOIR

LA LIGUE, SIGNATAIRE  
DE L'APPEL « JEUNES ET  
RESPONSABLES ! »

L'appel « Jeunes et responsables ! » pour un accès des jeunes aux responsabilités dans les organisations a été signé, samedi 16 septembre, au Conseil économique social et environnemental par près de 50 associations dont la Ligue de l'enseignement. Le texte rappelle que les jeunes sont, avec les seniors, ceux qui s'engagent le plus dans les organisations de la société civile. Ils sont cependant le moins représentés en termes de responsabilités et de mandats. L'ambition de ce texte est donc d'encourager et de favoriser l'ac-

cès des jeunes aux responsabilités dans les organisations et plus largement dans la société.

*Informations : Olivier Bourhis : obourhis@laligue.org*

RETOUR SUR L'ÉDITION 2017  
DES RENCONTRES VACANCES

Les Rencontres nationales consacrées aux vacances, séjours et loisirs éducatifs et classes de découvertes se sont tenues au Pradet (Toulon) du 3 au 5 octobre dernier. Dans le prolongement des travaux entamés lors de l'édition 2016, ces rencontres portaient sur la question de l'innovation dont les enjeux sont encore très nombreux au sein de notre réseau : transformation de l'offre éducative, stratégie de diffusion... C'est dans une ambiance conviviale que près de 250 personnes ont pu débattre et faire progresser les réflexions autour de trois grandes thématiques : les stratégies de diffusion et de développement, le projet éducatif et la question de la gouvernance associative.

*Informations : Sophie Villeneuve : svilleneuve@laligue.org*

## CONCOURS PHOTOS UFOLEP

« Mon Ufolep, c'est toi, c'est moi, c'est nous » : c'est le slogan que l'édition 2017 du concours photo de l'Ufolep vous propose d'illustrer. Ce concours est ouvert à tous, licenciés ou non, jusqu'au 15 novembre. À gagner : un séjour Vacances passion et des cartes cadeaux avec Decathlon Pro. Pour participer, se rendre sur la page Facebook de l'Ufolep ou sur son site Internet.

[www.ufolep.org](http://www.ufolep.org)

CAMPAGNE « DES CANTINES  
BIO, J'EN VEUX ! »

En partenariat avec Agir pour l'environnement, la FNAB (Fédération nationale d'agriculture biologique) et la FCPE, la Ligue de l'enseignement se mobilise pour encourager les élus des collectivités territoriales à introduire des produits bio et locaux dans les cantines. Pour Mathias Chaplain, coordinateur de la campagne, « c'est d'abord une question de justice sociale et de santé. Assurer l'égal accès des enfants à une nourriture saine et de haute qualité gustative et nutritionnelle devrait être une priorité ». Rappelons que 7 millions de repas sont

servis chaque jour dans les établissements scolaires. Mais que parmi les aliments proposés, seuls 3% sont d'origine biologique. Lancée à la rentrée, la campagne a déjà recueilli plus de 200 000 signatures. Pour agir, quelques clics suffisent : se connecter à la plateforme en ligne et renseigner le niveau scolaire de son enfant et son code postal. Un mail est ensuite automatiquement adressé aux maires, présidents de département et de région.

<https://cantinesbio.agirpourlenvironnement.org/>

## ANNIVERSAIRE DU RNJA



Comme chaque année, les vacances de la Toussaint sont l'occasion de rencontres régionales des Juniors associations, en Bretagne les 30 et 31 octobre, et en Ile-de-France les 3 et 4 novembre. Ces rencontres constituent des temps privilégiés d'échanges entre jeunes, accompagnateurs et relais départementaux. En 2018, elles s'inséreront dans la dynamique des 20 ans du RNJA en vue de mobiliser les partenaires du local au national, et d'amplifier la promotion des Juniors associations lors de cette année anniversaire. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site Internet du RNJA, qui vient de faire peau neuve !

[www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

## AGENDA

## « EN TOUTE LAÏCITÉ »



Le cercle Condorcet de la Savoie et la fédération départementale de la Ligue de l'enseignement organisent, d'octobre à décembre, « En toute laïcité », événement qui regroupe plusieurs conférences, une table ronde ainsi que des interventions en milieu scolaire. « La laïcité face aux mécanismes de la radicalisation » est le thème retenu cette année. À l'école, les interventions autour des questions d'engagement et de laïcité se feront en relation avec le programme d'État « prévenir la radicalisation ». Dates et programme détaillé en ligne.

<http://condorcet.fol73.fr/>



## RENCONTRES ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



© Benoît Debuissier

Les prochaines Rencontres nationales dédiées à l'éducation à l'environnement et au développement durable se tiendront du 7 au 9 novembre au centre de vacances « Les Jonquilles », à Xonrupt-Longemer dans les Vosges. Cette 8<sup>e</sup> édition a pour ambition de créer les conditions d'une plus grande prise en compte de l'EEDD dans toutes nos démarches éducatives et formatives. Il s'agit, entre autres, de poursuivre et développer les compétences de notre réseau CED (citoyenneté – environnement – développement durable), et d'essayer au-delà, en visant des publics plus spécifiques tels que l'Ufolep, l'Usep, mais aussi les directeurs de centres de vacances non labellisés CED, ou encore les chargés de mission éducation, loisirs, vie associative...

Programme et informations : [lzappella@laligue.org](mailto:lzappella@laligue.org)

## L'ALGÉRIE À L'HONNEUR DU DERNIER FESTIVAL DE FAMECK



Il attire chaque année quelque 15 000 spectateurs... la 28<sup>e</sup> édition du Festival du film arabe de Fameck (Moselle), qui s'est déroulée du 4 au 16 octobre dernier, n'a pas dérogé à la règle. Cette année, l'Algérie était à l'honneur avec un accent porté sur la jeune génération de réalisateurs, et une soirée réservée au comédien et humoriste Fellag. Avec une cinquantaine de films, dont une quarantaine en compétition, venus d'Algérie, de Tunisie, du Liban ou d'Égypte, le festival proposait parmi les longs-métrages à succès, *Le Caire confidentiel*, ou des courts métrages moins connus comme *Terrain Vague*. Étaient également proposées une journée thématique sur l'état du cinéma algérien, ou encore deux tables rondes, en partenariat avec la revue de l'Institut du monde Arabe, sur "Les fantômes de

la guerre civile dans le cinéma libanais", et "Promouvoir l'art et la culture arabe". Parallèlement, la Ligue de l'enseignement de Moselle, en partenariat avec la cité sociale, proposait une programmation à destination des plus jeunes avec notamment des lectures de contes, un ciné-goûter autour du dessin animé *Le voyage de Ricky* et une expo photos « À la découverte de l'Algérie ».

[www.cinemarabe.org](http://www.cinemarabe.org)

## LES ENTRETIENS D'AUXERRE

Organisés chaque année par le cercle Condorcet de l'Yonne, les prochains Entretiens d'Auxerre se dérouleront du 9 au 11 novembre, au Théâtre de la ville. La famille est la thématique choisie pour cette nouvelle édition. Mais de quelle famille parle-t-on ? Les débats inviteront à en définir les contours et tout ce qui en découle : l'éducation, la religion, la solidarité, la politique...

Informations : [sylvain.joliton@wanadoo.fr](mailto:sylvain.joliton@wanadoo.fr)

## RENTÉE SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA TUNISIE



Solidarité laïque réitère, jusqu'au 15 décembre, sa campagne « La rentrée solidaire » au profit de la Tunisie. Mêlant éducation à la solidarité et collecte de fournitures scolaires neuves, cette opération permettra d'équiper des centaines de classes à la rentrée 2018. En Tunisie, un enfant sur dix quitte le système scolaire avant l'entrée au collège. Locaux délabrés, matériel scolaire rare, centres de documentation et bibliothèques vides... Les établissements publics des zones rurales comptent parmi les plus démunis du pays. Le décrochage scolaire y est également très répandu. Une réforme du système scolaire est pourtant en cours et de nombreuses associations s'impliquent dans les écoles, notamment en matière d'éducation aux droits.

[www.solidarite-laïque.org](http://www.solidarite-laïque.org)

## QUINZAINE DU LIVRE JEUNESSE

De septembre à décembre, la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire propose une nouvelle édition de la Quinzaine du livre jeunesse dans plus de 130 lieux du département. À partir d'une sélection d'ouvrages, diverses actions sont menées dans les biblio-



thèques, établissements scolaires, librairies, centres sociaux... ainsi qu'à l'hôtel de ville de Tours, les 20 et 21 octobre, où le public pourra rencontrer des auteurs, des illustrateurs, des maisons d'édition, et profiter d'ateliers créatifs, de spectacles et d'expos et, bien sûr, de séances de lecture par les bénévoles de Lire et faire lire.

<http://qlj.fol37.org>

## SPECTACLES EN RECOMMANDÉ 2018

L'édition 2018 de Spectacles en recommandé aura lieu à Clermont-Ferrand, Issoire et Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), du 15 au 19 janvier. En parallèle de la vingtaine de spectacles jeune public destinés aux programmateurs, deux temps forts seront organisés, l'un autour des écritures théâtrales destinées à l'adolescence, et l'autre sur un « état des lieux du jeune public » construit en partenariat avec la plateforme jeune public de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un parcours de formation sera aussi proposé aux fédérations souhaitant déve-



© Benoît Debuissier

opper des projets artistiques et culturels en milieu carcéral.

[www.laligue-ser.fr](http://www.laligue-ser.fr)

## CONCOURS "JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT"

"Jeunes reporters pour l'environnement" est un programme international développé dans 34 pays ayant pour but de sensibiliser les jeunes au développement durable par la pratique du journalisme. Les participants, âgés de 11 à 25 ans, doivent présenter, seul ou en groupe, un article, un reportage vidéo ou une émission de radio traitant l'un des objectifs de développement durable définis en 2015 par les pays membres de l'ONU : santé, éducation, lutte contre la pauvreté, énergies propres, eau et assainissement, réduction des inégalités... Date limite d'inscription : 22 décembre 2017 et date limite de dépôt du reportage : 6 avril 2018.

[www.jeunesreporters.org](http://www.jeunesreporters.org)

## le salon européen de l'éducation

le plus grand **SALON PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION**

Du mercredi 15 au vendredi 17 novembre 2017

le plus grand **SALON DE L'ORIENTATION DES JEUNES**

Thème à l'honneur : l'esprit d'entreprendre

Du vendredi 17 au dimanche 19 novembre 2017

**ENTRÉE GRATUITE**

**9H30 - 18H00 PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES**

[www.salon-education.com](http://www.salon-education.com)

UN ÉVÉNEMENT DE

AVEC